CMJN

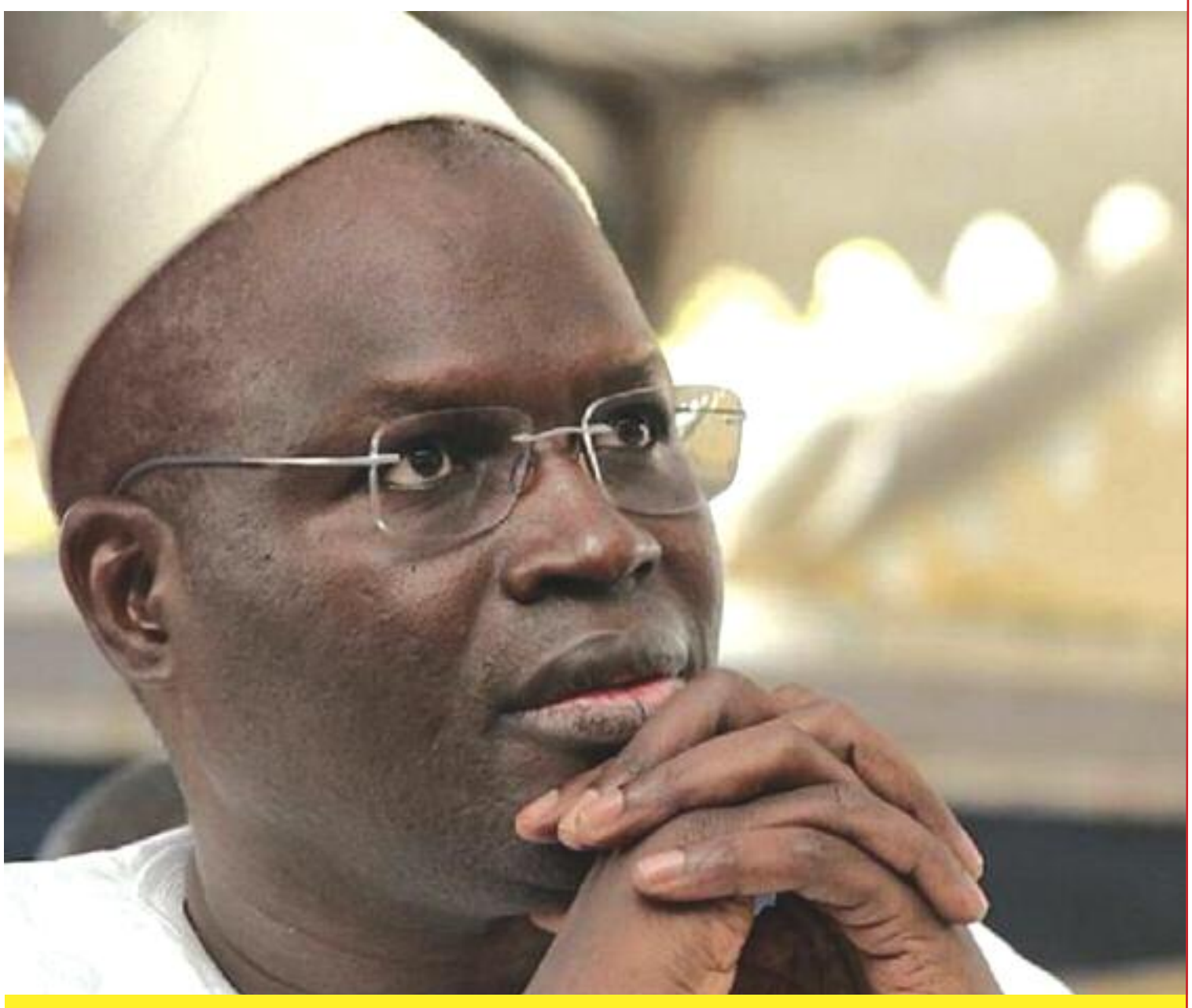
ENQUÊTE

JEUDI 21
SEPTEMBRE 2017
NUMÉRO 1871

100 F

RECOURS EN ANNULATION DEVANT LA COUR SUPRÊME

Khalifa retient son souffle



Du verdict que rendent, aujourd'hui, les juges, dépend le sort du maire de Dakar
Ses partisans demandent aux magistrats de s'inspirer du Kenya

P. 3

ITW - MOUSSA CISSOKHO SUR LE DOSSIER DU JOOLA

"Passer 2 000 victimes par pertes et profits..."



P.5

CAMBRIOLAGE AU CAMP JÉRÉMY

L'indignation des étudiants

- Les assurances du directeur des Bourses



P.7

LISTE DES LIONS POUR CAP-VERT-SÉNÉGAL

Mbaye Niang, l'invité surprise



P.2, 12



INSTALLATION DES COMMISSIONS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Quand les partis se sacrifient au profit des alliances

Généralement, il est reproché au président Macky Sall de faire le partage de l'hyène. C'est-à-dire : il s'octroie la part du lion et laisse des miettes à ses alliés. Le chef de l'Etat, président de Benno Bokk Yaakaar, a-t-il entendu ces critiques ? Il semble que oui. En tout cas, dans la répartition, hier, des dix commissions de l'Assemblée nationale qui reviennent à la majorité, les choses ont été on ne peut plus équitables. Nous avons dénombré au minimum quatre présidents issus de partis différents de l'APR, parti du président. Il s'agit de Nicolas Ndiaye (membre de la LD), président de la Commission de l'Urbanisme, de l'Habitat, de l'Equipement, et des Transports, de Cheikh Seck (PS) au Développement et à l'Aménagement du territoire, de Seydou Diouf (PPC) à la Commission des Lois, de la Décentralisation du Travail et des Droits Humains et de Pape Sagna Mbaye (AFP) à la Commission des Affaires Etrangères, Africaines et des Sénégalais de l'Extérieur. Un choix mérité par ce proche de Moustapha Niass qui a pesé de tout son poids dans la victoire de BBY dans le département de Pikine lors des dernières Législatives.

Par ailleurs, la Commission de l'Economie Générale, des Finances, du Plan et de la Coopération Economique revient à Dieh Mandiaye Ba. Aminata Guèye aura en charge la Santé, la Population, les Affaires Sociales et la Solidarité nationale. Mamadou Oury Baïlo Diallo sera, en revanche, à la tête de la stratégique Commission Comptabilité et Contrôle. En outre, la Commission des Délégations, celle de la Défense et de la Sécurité, et enfin l'Education, la Jeunesse, les Sports et les Loisirs reviendront respectivement à Modou Mbéry Sylla, Alioune Badara Diouf et Aimé Assine.

Le Parti démocratique sénégalais a aussi été magnanime avec ses alliés en laissant leur unique Commission à leur partenaire Mamadou Lamine Diallo. Il s'agit de la Commission de la Culture et de la Communication. Comme quoi, les alliances nécessitent parfois des sacrifices. ■

ENQUÊTE PARLEMENTAIRE

Membre du Forum Civil, Birahime Seck réclame une Commission d'enquête parlementaire pour faire la lumière sur les fonds taïwanais. Il soupçonne Macky Sall d'être impliqué dans l'affaire des 7 milliards taïwanais. M. Seck d'inviter les députés à tirer au clair cette affaire. "C'est le ministre des Finances qui est ordonnateur unique principal du Budget, et il n'appartient pas au Premier ministre de faire une répartition des sommes d'argent", a-t-il soutenu hier, sur les ondes de la Rfm. Officiellement, ces "fameux fonds" avaient été transférés dans des comptes bancaires domiciliés à Dakar. Et la répartition a été faite, selon les besoins, au profit de quelques ministères, souligne-t-il. En outre, Birahime Seck réclame aussi l'audit de la gestion antérieure des ministres Moustapha Diop, Aly Ngouille Ndiaye dans l'affaire du dossier Petro-Tim et Abdoulaye Daouda Diallo pour le marché de 50 milliards accordé à la société malaisienne dans le cadre de la confection des cartes d'identité.

TOUBA



Le Khalife général des mourides Serigne Sidy Moctar Mbacké veut mettre fin à l'occupation anarchique des rues de la ville de Touba. Il a ainsi ordonné le déguerpissement des marchands ambulants installés dans les grandes ruelles de la capitale du Mouridisme. Le message a été transmis hier aux fidèles par son porte-parole Serigne Bassirou Mbacké Abdou Khadre, à l'occasion du Comité régional de développement préparatoire au grand Magal de Touba. L'opération de déguerpissement sera dirigée par le gouverneur de la région de Diourbel, Mouhamadou Moustapha Ndao. Il sera assisté par le maire de la ville de Touba, Abdou Lahat Ka et les forces de l'ordre (gendarmes et policiers). Les intéressés ont un délai de quinze jours pour quitter la corniche Serigne Modou et les autres rues. Selon le porte-parole du khalife, les propriétaires des tables seront recasés car il y a encore des places inoccupées dans les marchés. Les autres vendeurs à la sauvette seront déplacés dans d'autres lieux où ils pourront gagner tranquillement leur vie.

JEUNESSE RÉPUBLICAINE

La jeunesse républicaine de Dakar Plateau demande plus de considération au Président Macky Sall. Hier, dans un communiqué qu'ils ont publié, Papis Sow et ses camarades ont indiqué que leur localité a joué un rôle "important" dans le cadre de la victoire de la coalition Benno bokk yaakaar (BBY), lors des dernières Législatives. "La victoire a été écrasante dans tous les centres de vote", avancent-ils. C'est la raison pour laquelle ils interpellent le président de la République pour qu'il renforce Dakar plateau à travers son coordonnateur, Saliou Keita. Selon eux, depuis la création de l'Alliance pour la République (Apr), M. Keita incarne la "légitimité historique" et la "cohésion" de ce parti au niveau local. "Cette requête sera d'une grande utilité pour faire face aux combats et défis futurs car, Plateau fait partie des bastions stratégiques pour le contrôle de Dakar", implorent-ils.

ENLÈVEMENT

Feïza Ibraghith lance un appel aux autorités sénégalaises, palestiniennes et françaises. Cela fait suite à l'enlèvement de ses trois enfants par leur père, ambassadeur de Palestine à Dakar. De nationalité française, Feïza Ibraghith est l'épouse de M. Safwat Ibraghith, dont elle est séparée depuis septembre 2016 (une procédure de divorce est en cours), renseigne le communiqué parvenu hier à EnQuête. Après la séparation du couple, la dame a regagné la France avec ses trois enfants âgés actuellement de 5, 8 et 10 ans. Ils sont scolarisés dans ce pays avec l'accord des deux parents. Selon la note, durant l'année scolaire 2016-2017, Bissane, Ibrahim et Farah ont passé leurs vacances chez leur père à Dakar. "Cet été, il était convenu qu'ils soient avec lui du 1er juillet au 1er août, mais ils n'ont jamais été rendus à leur mère", rapporte le communiqué.

ENLÈVEMENT (SUITE)

Actuellement, Feïza Ibraghith est à Dakar pour tenter de récupérer ses enfants, "illégalement" retenus par leur père. Ils sont "séquestrés" depuis le 7 septembre, informe le communiqué. Les procédures juridiques lancées par la mère en France ont fixé la résidence des enfants chez elle en France. "Pour autant, M. Safwat Ibraghith ne respecte pas la décision de justice française et garde les enfants de force avec lui et sa nouvelle épouse dans les locaux de l'Ambassade de Palestine à Dakar. Les enfants sont à ce jour déscolarisés et enfermés à l'Ambassade, surveillés par trois gardes, dont deux sont armés. Le père est protégé sur le plan pénal par son immunité diplomatique et aucune force publique ne peut pénétrer dans les locaux d'une Ambassade", accuse Mme Feïza Ibraghith dans sa déclaration.

KANKOURANG

Suite au meurtre du jeune Mamadou Top Thiombane, le 10 septembre dernier à Mbour, deux responsables de la cellule de Santessou ont été arrêtés. Il s'agit de Pape Mamadou Keita et Pape Mboup. Déférés à Thiès, ils sont poursuivis pour non-dénonciation de crime, association de crime, de manifestation non autorisée. Pour le moment, aucune plainte n'a été déposée par rapport au saccage de la clinique "Adji Awa". Le kankourang devait sortir le 17 septembre dernier Mais une semaine auparavant, le "djembo djembo" (séance de tam tam) a été autorisé.

RÉSEAU ENSEIGNANTS APR

Youssou Touré n'en finit pas de recevoir des tuiles. Cette fois, ce sont ses congénères enseignants qui se désolidarisent de lui. "Nous, membres du Bureau national du Réseau, tenons à préciser que notre engagement derrière le projet politique du Président n'est pas basé sur l'octroi de postes de sinécure mais sur un socle de principes et de valeurs à savoir : la loyauté, la fidélité et le don de soi pour servir notre patrie", ont déclaré l'un des adjoints au maire de Yoff, Ibrahima Fall, le député Térence Senghor et Ahmet Suzanne Camara, dans un communiqué cosigné, hier. Ces membres du réseau national des enseignants de l'APR condamnent et se démarquent "des propos discourtois, malveillants et diffamatoires du désormais ex-Coordonnateur National", renchérissent-ils. Au lendemain de sa non-reconduction dans le gouvernement, en tant que secrétaire d'Etat à l'Alphabétisation, Youssou Touré avait attaqué le Président Sall. Dans le but d'amorcer un nouveau virage, le réseau compte œuvrer pour les retrouvailles avec les anciens camarades, les membres fondateurs et les responsables dans les départements ; structurer les instances dirigeantes (Bureau national, Coordinations départementales) en mettant à leur tête des personnes compétentes et crédibles. Ahmed Suzanne et ses camarades comptent également promouvoir une gestion transparente, efficiente et vertueuse des ressources financières et matérielles mises à la disposition du réseau ; engager toutes les forces vives du réseau dans la massification du Parti pour la réélection du Président en 2019, dès le premier tour.

TEGGI NDAWAL

Girouette

Mbaye Niang est un joueur surcoté. On ne va certainement pas choquer le monde du foot avec une telle assertion. Plus habitué à faire la une de la presse occidentale pour ses frasques en dehors du terrain qu'en dedans, Mbaye Niang vient de raviver un petit tsunami local. Ce n'est pas l'ouragan Irma, mais l'électrocardiogramme du landernau footballistique, rarement à plat, a encore enregistré un pic ce mercredi avec la convocation du joueur de Torino FC en sélection nationale sénégalaise. "Dans ma tête, c'est l'équipe de France", avait-il déclaré sur les ondes de RMC en 2015, juste avant l'Euro 2016, dans un vibrant appel du pied à Didier Deschamps. Royalement ignoré, le natif de Meulan, gros Jean comme devant, a dû rabattre ses prétentions pour devoir adorer ce qu'il avait naguère brûlé (le Sénégal), en attendant de brûler ce qu'il avait adoré (la France, la sélection bien sûr). Un affront ? Peut-être bien ! Les récriminations et indignations sont tout à fait justifiées. On ne saurait défendre ces girouettes de binationaux qui attendent que le vent tourne dans la bonne direction pour se décider. Mais bon, il ne faut pas oublier que le retour de fils prodigue peut être couronné de succès, surtout en sport. L'imposant joueur de la franchise de basket des Cavaliers de Cleveland, LeBron James, a été traité de traître par tout le peuple de l'Etat d'Ohio en 2010, en optant pour Miami. A son retour en 2014, il a été littéralement idolâtré, puis mythifié un an plus tard, en offrant un titre NBA qui fuyait la ville depuis un demi-siècle. La comparaison est sans doute flatteuse pour Mbaye Niang, mais imaginez qu'on gagne au Cap-Vert, et deux contre les Bafana-Bafana, et que les victoires portent sa marque. Nous serions fort embarrassés d'avoir à le porter aux nues après l'avoir cloué au pilori. Puisque le foot est par excellence le domaine de l'inexact, et un puissant vecteur de passions, prendre sa convocation avec beaucoup de relativité ne ferait sans doute pas de mal. Sinon, l'observation du croissant lunaire pour Muharram, le nouvel an musulman, semble ne pas faire de vagues. Ah ! Qu'est-ce qu'on regrette ces débats enfiévrés sur la tabaski ! ■

ENQUÊTE
Publications - Société éditrice
Mermoz Pyrotechnie
Villa N°23, 2e étage
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur Général : **Mahmoudou Wane**
Directeur de publication : **Ibrahima Khalil Wade**
Rédacteur en chef : **Gaston Coly**
Secrétaire de la Rédaction : **Assane Mbaye**
Grands Reporters : **Babacar Willane & Mahmoudou Wane**
Chef de Desk Société : **Fatou Sy**
Chef de Desk Sports : **Adama Coly**
Chef de Desk Culture : **Bigué Bob**

Rédaction : Louis Georges Diatta, Viviane Diatta, Mame Talla Diaw, Aida Diène, Ousmane Laye Diop, Cheikh Thiam, Habibatou Traoré
Correcteur : Boubacar Ndiaye

Directeur artistique : **Fodé Baldé**
Maquette : **Penda Aly Ngom Sène, Bollé Cissé**

Service commercial : **enquete.commercial@gmail.com**
Tél. : **33 868 47 17**
Impression : **AFRICOME**

RECOURS EN ANNULATION DEVANT LA COUR SUPRÊME

Jour de vérité pour Khalifa Sall

Du verdict que vont rendre aujourd'hui les juges de la Cour suprême, dépend le sort du maire de Dakar, Khalifa Ababacar Sall dont les partisans ont prétexté hier une sortie médiatique, pour demander aux magistrats de prendre date avec l'histoire.



ASSANE MBAYE

C'est aujourd'hui, jeudi 21 septembre 2017, que la Cour suprême va rendre son verdict sur le recours en annulation de procédure introduit par les avocats de Khalifa Ababacar Sall. En prélude à ce verdict, les partisans du maire de Dakar ont organisé hier une conférence de presse pour mettre la pression sur les juges de cette Chambre suprême. A ces derniers, ils demandent de prendre date avec l'histoire et de s'inspirer des grands juges que le Sénégal a connus et qui ont toujours rendu le droit au nom du peuple. "Demain (Ndlr : aujourd'hui) c'est un grand jour. Ce sera une grande occasion pour notre pays de rendre justice au nom du peuple, de poser un acte fort et d'élargir de prison le maire de Dakar pour qu'il retourne auprès de sa famille", a d'emblée déclaré le maire de Dieuppeul-Derklé.

Selon Cheikh Guèye, l'approfondissement de la démocratie sénégalaise voudrait que les institutions, quels que soient les hommes qui les incarnent, mettent les ego de côté, et traitent les citoyens de manière égale et équitable pour éviter toute sorte d'injustice. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il demande aux juges de mesurer toute la responsabilité qui pèse sur leurs épaules et de s'inspirer de ce qui se passe hors de nos frontières, comme au Kenya où la Cour suprême a annulé les résultats de la dernière élection présidentielle à l'issue de laquelle le président sortant a été déclaré vainqueur. "J'interpelle directement les juges de la Cour suprême pour qu'ils rendent le droit au nom du peuple", fulmine le maire "Jallarbiste" en rupture de ban avec la direction de son parti.

Dans les liens de la détention depuis le 7 mars 2017, dans l'affaire de la gestion de la caisse d'avance de la ville de Dakar, le Secrétaire national à la vie politique du Parti socialiste (Ps) a été pour autant élu député à l'issue des élections législatives du 30 juillet 2017 sous la bannière de la coalition Mankoo Taxawu Senegaal. Selon son camarade de parti, Idrissa Diallo, dès lors qu'il a été élu député et qu'il bénéficie désormais d'une immunité parlementaire, sa place n'est plus en prison mais au sein de l'Assemblée nationale. "Le peuple a fait de lui un député, la Cour suprême doit rendre justice au nom de ce même peuple. Les magistrats ne sont pas comme les députés de la 13ème législature. Ils ne doivent pas obéir à l'Exécutif. C'est pourquoi j'interpelle directement le président de l'Union des magistrats sénégalais", soutient le maire socialiste de Dalifort. Avant d'ajouter : "Nous voulons que les magistrats continuent à être des modèles. De ce fait, ils ont l'obligation de dire le droit et de se limiter au droit". "Nous demandons aux juges de la Cour suprême de marquer le rendez-vous de demain (Ndlr : aujourd'hui)", renchérit Woré Diaw, adjointe au maire de la ville de Dakar.

Pour sa part, le responsable des jeunesses socialistes de Grand Yoff, Bassirou Samb, met en garde le Président Macky Sall et son régime qui, selon lui, ont emprisonné le maire de Dakar avec la complicité de la direction du Ps. "Les jeunes sont tous prêts à rejoindre Khalifa Sall en prison si jamais on ne le libère pas", menace-t-il. ■

COMMISSIONS PERMANENTES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

BBY se taille la part du lion

L'Assemblée nationale a tenu hier sa première séance plénière pour désigner les présidents des différentes commissions permanentes. A l'arrivée, la majorité a mis la main sur les 10, ne laissant à l'opposition qu'une seule commission, à savoir celle de la culture et de la communication.



HABIBATOU TRAORÉ

Après l'installation de la nouvelle Assemblée nationale, l'heure est à la mise en place des différentes structures qui la composent. C'est dans ce cadre que les parlementaires se sont réunis hier pour ratifier les listes des membres des commissions de cette 13éme législature. Seulement, la part belle revient à la majorité car sur les 11 commissions, une est attribuée à l'opposition. En effet, la commission de la culture et de la communication sera désormais dirigée par le groupe parlementaire "Liberté et démocratie". Le Président de ce groupe renseigne toutefois que le souhait de l'opposition était d'être à la tête de deux ou trois commissions. Me Madické Niang regrette que les discussions n'aient pas beaucoup avancé dans ce sens. "Nous nous sommes contentés de ce que la loi nous donne. Heureusement qu'on a des membres dans toutes les commissions mais nous ne sommes pas dans les bureaux", se résigne le parlementaire. Ce dernier pense en outre qu'il faudrait que la majorité comprenne que l'opposition a besoin d'être présente partout. "Ils me diront que l'opposition est présente car dans les commissions de 30 membres, nous avons 04 membres et dans celle des 20, nous en avons 2", énumère, Me Madické Niang.

Le président du groupe parlementaire de Bby pense pour sa part que cette répartition ne fait que respecter les lois de l'Assemblée nationale car, dit-il, la majorité bénéficie de 127 sièges alors que l'opposition n'en a que 19. "Ils ne devraient même pas y avoir de commission mais comme on fait les arrondis au plus haut nombre, on leur en a donné une", édifie Aymirou Gningue. Ce dernier salue toutefois la démarche "consensuelle" qui a prévalu tout au long de la ratification des listes des commissions.

Plus catégorique que son collègue, le vice-président de l'Assemblée nationale pense qu'il est impossible pour l'opposition d'obtenir une autre commission. "On ne peut parler ici de loi de la majorité car on est obligé de respecter le règlement intérieur de l'Assemblée nationale", assène Abdou Mbow.

Les commissions de l'Assemblée nationale sont entre autres celles chargées de l'économie, des finances, du plan et de la coopération économique ; la commission de l'urbanisme, de l'habitat, de l'équipement et des transports ; la commission de développement, de l'aménagement et du territoire ; la commission de la défense et de la sécurité. ■

FORMATION DU NOUVEAU GOUVERNEMENT

Benno Ak Tanor étale sa déception



Tanor Dieng

La Conférence des leaders de la coalition Benno Ak Tanor constate que ses attentes légitimes n'ont pas été prises en charge lors de la formation du nouveau gouvernement. Dans une déclaration parvenue hier à EnQuête, la coalition que préside le Secrétaire général du Parti socialiste, Ousmane Tanor Dieng, relève que l'augmentation du nombre de ministres dans le gouvernement ne s'est pas traduite par une plus grande responsabilisation de ses cadres. C'est pourquoi, dans la note, OTD et ses alliés, en vue d'une consolidation de l'unité et de la solidarité au sein de Benno bokk yaakaar, attirent l'attention du Président Macky Sall sur la disponibilité de ressources humaines compétentes au sein de leur coalition et prêtes à s'engager partout, dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques.

La conférence des leaders de Benno Ak Tanor n'a pas manqué par ailleurs de renouveler son attachement à Ousmane Tanor Dieng. En outre, elle l'exhorte à continuer à exercer son leadership tant au niveau de BBY qu'au niveau des institutions de la République. Car, selon elle, "son expertise et son expérience constituent, sans aucun doute, de véritables atouts pour BBY et pour le Sénégal dans un contexte national et international marqué par beaucoup d'incertitudes". ■

A MB

AFFAIRE IBRAHIMA MBOW TUÉ À REBEUSS, IL Y A UN AN

La famille interpelle le nouveau ministre de la Justice

Tué lors de la mutinerie de Rebeuss, il y a un an, la famille d'Ibrahima Mbow, tué à cette maison d'arrêt, est plus que jamais déterminée à obtenir justice. Elle demande au nouveau ministre de la Justice, le Pr Ismaïla Madior Fall, de prendre en charge cette affaire. Elle a contacté hier EnQuête.

MARIAMA DIÉMÉ

Cela fait une année depuis que des prisonniers de la Maison d'arrêt de Rebeuss se sont révoltés pour dénoncer leurs conditions de détention. Une mutinerie qui avait fait un mort du côté des détenus et plusieurs blessés parmi lesquels les agents de l'administration pénitentiaire et les prisonniers. La famille de la victime de cette mutinerie, Ibrahima Mbow, réclame plus de diligence et la poursuite de la procédure judicaire pour trouver le coupable. "Nous appelons le nouveau ministre de la Justice qui est un professeur de Droit, Ismaïla Madior Fall, à faire en sorte que ce qui s'est passé à Rebeuss ne se reproduise jamais. Nous lui faisons confiance et pensons qu'il fera tout pour le suivi de l'affaire. Nous ne doutons ni de la justice sénégalaise, ni de la compétence des magistrats. Mais ce qui nous inquiète, c'est le fait que le dossier soit entre deux bureaux. Nous souhaitons vraiment qu'il y ait une suite", lance Maguèye Thiam, au téléphone d'EnQuête.

L'oncle et porte-parole de la famille d'Ibrahima Mbow renseigne qu'à trois jours de la célébration de la fête de Tabaski, le doyen des juges avait appelé les membres de la famille pour une audition, de même que les blessés de Rebeuss. "Maintenant, s'ils ne veulent pas rendre publique l'audition des pénitentiaires, ils n'ont qu'à actualiser le dossier, au moins pour qu'on puisse faire en toute sérénité les funérailles



Ibrahima Mbow

de notre fils. Ce qui va calmer la famille, c'est qu'on trouve le coupable et qu'il soit condamné. Et il faut l'indemniser à la hauteur du préjudice. Parce qu'elle a beaucoup souffert de cette perte", renchérit l'oncle. Qui refuse que leur fils soit "envoyé dans l'au-delà" et que le "coupable continue à vaquer tranquillement" à ses occupations. "C'est comme si, au Sénégal, on a légalisé le crime. Nous dénonçons aussi l'absence des autorités, lors de la commémoration de l'an 1 du décès du détenu Ibrahima Mbow. Personne n'est venu nous réconforter", a regretté M. Thiam.

La maman du défunt : "Mon fils n'avait que 33 ans"

En effet, la famille a organisé hier une cérémonie de commémoration du décès de leur fils, mort à l'âge de 33 ans. Sa maman Amy Kassé a tenu a lancé ce cri du cœur : "Depuis que mon fils a été tué, je n'ai pas vu d'actes qui me rassurent. Tout ce que nous demandons à l'Etat et au président de la République Macky Sall, c'est la prise en charge du dossier. Que le coupable soit condamné. Car, Ibrahima était un soutien de famille. Il s'occupait de tout, ici. Il payait les frais scolaires de son jeune frère et depuis qu'il est décédé, ce dernier a arrêté ses études. Je n'ai personne pour me soutenir. Que la justice fasse son travail, mon fils n'avait que 33 ans, au moment où il a été abattu." ■

APRÈS L'OBTENTION D'UNE PRÉINSCRIPTION AU CANADA

L'étudiant se fait escroquer de 390 000 F Cfa

Louis Unconia ne verra pas de sitôt les prairies canadiennes. La faute à une bande de malfrats qui s'est emparée de tout son argent épargné. C'est un étudiant qui, après avoir obtenu une préinscription, s'est rapproché de Sory Fofana, un ami de son frère. Ce dernier devait l'aider à se doter d'une attestation bancaire et de bulletins de salaire pour obtenir un visa. "J'ai versé la somme de 390 000 francs à Sory Fofana et le versement s'est fait en trois tranches : d'abord 250 000, puis 100 000 et enfin 40 000 francs. Mais lui, il m'a remis de faux papiers et lorsque je m'en suis rendu compte, je lui ai demandé de me restituer tout mon argent. Ce qu'il a catégoriquement refusé, allant même jusqu'à mettre mon numéro sur liste noire pour ne pas me parler", déclare le jeune étudiant désemparé d'avoir soudainement perdu toutes ses économies.

Son rabatteur, Sory Fofana, n'étant pas en mesure de confectionner ces documents, s'est approché d'un dénommé Matar Diagne. Celui-ci va encaisser 225 000 F qu'il va remettre à un autre étudiant et gérant de Wari, Aly Diaw Diop. D'après le procureur, c'est Aly Diaw le "cerveau central" de toute cette affaire, car c'est lui qui connaît en personne le vrai coupable, un certain Mamadou Seck, qui est d'ailleurs toujours en liberté. "C'est vrai que j'ai des comptes bancaires dans différentes banques, mais je ne détiens pas la somme de 45 000 dollars qui figure sur ces papiers. Matar m'a confirmé l'authenticité des papiers, mais personnellement, je les ai pas regardés", confie Fofana qui affirme n'avoir aucunement l'intention de rouler son "frère" dans la farine.

Quant à Matar Diagne, il confirme que Sory Fofana lui a bel et bien remis la somme de 225 000 francs, accompagnée de la photocopie de sa pièce d'identité. L'affaire semble un peu compliquée car la somme d'argent versée a transité par tous les concernés. "Matar Diagne m'a appelé pour me faire part de la situation et m'a donné 225 000 francs que j'ai par la suite remis à Mamadou Seck, pensionnaire d'un cabinet d'affaires qui devait se charger de tout", rétorque Aly pour sa défense.

Dans son réquisitoire, le représentant du ministère public a assimilé les prévenus à des rabatteurs. Cependant, il n'a pas manqué d'avertir Louis Unconia qui aurait utilisé les faux papiers et les risques qu'il encourt. Il demande enfin au juge de leur appliquer la peine qui sied. Me Aly Ndiaye, un des avocats de la défense, a axé son allocution sur l'absence de contacts entre les différentes parties. "Le seul tort que mon client aurait commis, c'est de mettre en rapport deux parties. Il ne connaît même pas la partie civile. Donc, on ne peut pas parler d'association de malfaiteurs. Il n'a non plus commis de délit d'escroquerie car il n'y a aucun acte matériel qui le prouve", fulmine la robe noire. Son confrère, Me Pape Diop, abonde dans le même sens. "Rien ne prouve qu'ils se sont constitués pour commettre ce délit. D'ailleurs le vrai coupable, Mamadou Seck, est toujours en liberté. Tous ces gens n'étaient même pas au courant du faux", poursuit-t-il. Il demande au passage la relaxe pure et simple de ses clients.

Apres avoir écouté attentivement toutes les plaidoiries, le président du tribunal va rendre son verdict vendredi 22 septembre prochain. ■

CHEIKH DIOP (STAGIAIRE)

BATEAU LE JOOLA, 15E ANNIVERSAIRE

Les contrecoups du naufrage

Le comité d'initiative pour le mémorial-musée le Joola a tenu une conférence de presse au cours de laquelle il a fortement déprécié la situation d'après-naufrage. La politique de l'autruche des Etats sénégalais et français, la question de l'indemnisation, les pupilles de la nation, le renflouement de l'épave du Joola, et la mise sur pied d'un mémorial, autant de problématiques soulevées par ces associations de familles de victimes du naufrage du bateau le Joola, survenu le 26 septembre 2002 au large des côtes gambiennes.



DIÉRY DIAGNE (STAGIAIRE)

À une semaine de la célébration du 15ème anniversaire du naufrage du bateau le Joola, le comité d'initiative pour le Mémorial Le Joola prend la parole pour reprocher à l'Etat sénégalais de n'avoir toujours pas entamé de démarches judiciaires "à l'endroit des responsables, lorsque le bateau a sombré". "L'Affaire n'est toujours pas amenée en Justice. Seule la volonté politique peut déclencher l'action judiciaire". Ainsi s'est exprimé Nassardine Aïdara, le coordonnateur dudit comité. Les membres attendent que les responsables identifiés soient sanctionnés de manière pénale ou administrative. "Quinze ans après, nous avons le sentiment que les coupables ne sont pas punis. Nous sommes révoltés contre le culte de l'impunité", s'indigent-ils.

Alain Verschapje, père d'une victime, explique que le parquet de Paris avait ouvert une instruction, en 2003, mais ce dernier n'a jamais émis de mandat d'arrêt contre les responsables. "La relation franco-sénégalaise a frappé de nullité la procédure judiciaire. Nous sommes actuellement à la 3ème Cassation, mais il y a une forte probabilité qu'il y ait un non-lieu", déclare-t-il avec dépit. Il n'exclut pas l'idée de saisir les commissions de droits de l'Homme. Ils ont, par la suite, battu en brèche les propos du Président Macky Sall selon lesquels "le procureur qui a été saisi a considéré qu'il n'y a pas lieu de poursuivre". Ils estiment que ces propos constituent un "message d'intimidation pour les familles des victimes. Il s'agit de nous dire : contentez-vous de l'indemnité que vous donne gracieusement l'Etat et gardez-vous d'intenter un procès !" soulignent-ils avant de revenir sur la question des indemnisations qui a alimenté pas mal de débats, depuis le naufrage. Selon eux, elles ont créé un malaise au sein des familles des victimes.

"Mon père a été victime du naufrage du Joola, quand j'avais 12 ans…"

La prise en charge des orphelins pose problème, dans la mesure où la loi statuant sur ce point fait défaut. Alioune Goudiaby, un des orphelins, raconte sa situation : "Mon père a été victime du naufrage du Joola, quand j'avais 12 ans. La loi 2006 du 21 novembre 2006, qui précise en son article 5, que la loi devrait prendre effet à partir de janvier 2002, a par la suite été appliquée à partir de 2012. Elle devait être rétroactive pour que je puisse bénéficier de l'aide", déplore-t-il. "Le premier recensement avait fait état de 1 900 orphelins mineurs. Mais après l'application de la loi, en 2012, 205 orphelins ont été rayés de la liste, plus 86 autres orphelins, en 2013", explique-t-il.

Par ailleurs, le comité n'a pas manqué de demander à cor et à cri le renflouement de l'épave. Selon Nassardine Aïdara, "l'Etat s'était engagé à le faire, mais le président de la République d'alors, Abdoulaye Wade, a estimé que cette opération était onéreuse pour le Sénégal et que cela constituerait un deuxième traumatisme pour les familles". Suite à cela, "le parlement européen avait décidé d'offrir toute l'assistance technique afin de renflouer le bateau, mais les autorités n'y ont pas tenu compte", explique-t-il. "Les familles des victimes attendent toujours d'être édifiées sur les véritables raisons qui empêchent l'Etat de procéder au renflouement", souligne-t-on. En sus, dans leur cahier de charges, les familles des victimes regrettent la mise sur pied avortée d'un mémorial. "L'érection du mémorial est un impératif. Mais l'Etat a une fois de plus fait de ce projet un idéal. Même la place du Souvenir a été détournée de sa vocation initiale", se désole le porte-parole du jour, Nassardine.

En vue de la 15ème année de célébration, le comité compte organiser des séances de prières, un panel sur la situation d'après naufrage, et un dépôt de gerbe de fleurs. ■

MOUSSA CISSOKHO SUR LE DOSSIER DU JOOLA, 15 ANS APRÈS !

“Passer 2 000 victimes par pertes et profits, c’est insulter la conscience collective”

Le président de l’Association des Familles des Victimes du Naufrage du bateau le Joola estime que beaucoup restent à faire quant à la prise en charge des revendications des familles des victimes de la catastrophe maritime survenue le 26 septembre 2002 aux larges des côtes gambiennes. Selon lui, les contraintes à la prise en charge des préoccupations des familles des victimes se situent à plusieurs niveaux, notamment, celui du président de la République qui pourtant connaît bien le dossier et a pris des engagements fermes, lors d’une rencontre. Les familles attendent leur matérialisation, même si des choses sont en train d’être faites, comme le mémorial-musée.

PROPOS RECUEILLIS PAR HUBERT SAGNA (CORRESPONDANT, ZIGUINCHOR)



Ce 26 septembre sera célébré le 15ème anniversaire du naufrage du bateau le Joola qui a sombré aux larges des côtes gambiennes. Quinze (15) ans de commémoration mais également 15 ans de revendications. Que reste-t-il du dossier du Joola ?

Il reste beaucoup à faire. Entre autres, nous pouvons citer le renflouement du navire.

Vous y tenez encore ?

Absolument ! Absolument ! Il s’agit là d’une revendication collective des familles des victimes sénégalaises et européennes. Egalement, il y a la revendication liée à la prise en charge des Pupilles de la Nation relativement à la loi qui a été votée en 2006 et qui a un caractère rétroactif, à partir de 2002. Malheureusement, au démarrage de la prise en charge en 2012, nombreux sont les orphelins qui ont été laissés en rade, parce que, dit-on, ayant atteint l’âge de la majorité. Cela est une injustice qu’il faut réparer, parce que nous estimons que la loi est au-dessus de tout décret. Nous demandons donc à ce que l’Etat respecte la hiérarchie des normes juridiques. Ces orphelins-là ne sont en rien responsables de ce qui leur est arrivé. La responsabilité pleine et entière incombe à l’Etat. Au-delà de cela, nous avons demandé à ce qu’il y ait une commission Justice et Vérité sur le Joola ; que toute la lumière soit faite ; parce que nous ne pouvons pas comprendre qu’il y ait 2 000 morts dans un tel naufrage et qu’il y ait impunité. C’est comme si on veut passer cela par pertes et profits. Véritablement, cela va être la plus grande injustice à travers le monde. Nous avons vécu des drames à travers le monde. La justice a eu à sanctionner les responsables. Mais sur le Joola, véritablement, il n’y a aucune sanction. Seulement, des sanctions administratives pour certains responsables, des simulacres de sanctions, parce qu’après, ils ont été promus ailleurs. C’est une revendication des familles des victimes. Il faut que la lumière soit faite sur le Joola. Il s’ajoute également l’entretien des cimetières. Vous n’êtes pas sans savoir que seuls les cimetières de Kantène à la périphérie de Ziguinchor et de Mbao à Dakar bénéficient du soutien des collectivités locales. Les cimetières de Kabadio et de Bassory en Gambie sont laissés à eux-mêmes. J’estime que ce n’est pas décent, ce n’est pas respecter la mémoire de nos chers disparus. C’est pourquoi nous demandons à ce que ce soutien soit étendu à ces cimetières-là.

Parmi vos revendications, il y a aussi la question de la prise en charge psycho-sociale des familles des victimes. Où en êtes-vous avec ce dossier ?

Vous n’êtes pas sans savoir que beaucoup de familles sont traumatisées et développent des réactions à retardement qui peuvent prendre des dizaines et des dizaines d’années. C’est pourquoi nous avons demandé la création d’un centre psycho-social pour accompagner les familles.

Justement, le Mémorial-Musée devrait prendre en charge cette question ?

Absolument ! Nous avons prévu la mise en place de ce centre. Un centre de prévention des risques et des catastrophes. Mais toujours est-il qu’il faut revenir sur tout cela, tant que le projet n’est pas effectif. Il y a aussi la promotion socio-économique des familles des victimes. Parce que ces familles-là, les femmes notamment, se sont constituées en GIE. Nous avons demandé en son temps, à ce que ces dernières s’occupent du nettoiement du navire Aline Sitoé. C’est chose faite, mais il reste pour Aguène et Diambone, mais également la gare maritime. Nous croyons qu’elles sont mieux indiquées pour l’entretien de ces joyaux, ces lieux qui sont un symbole pour les familles. C’est comme si elles entretiennent leurs chambres et demeures de leurs parents disparus. Nous avons demandé aussi l’octroi d’un siège national pour l’association. Cela s’impose.

Revenons au Mémorial-Musée ; le ministre de la Culture avait tenu un Comité régional de développement (CRD) consacré à ce projet cher aux familles. Mais depuis, rien ?

Le processus continue. Pratiquement, nous recevons presque chaque mois voire deux une délégation du ministre de la Culture (la commission en charge de ce projet). Nous sommes à la phase terminale. L’appel d’offres a été lancé. C’est Eiffage qui a gagné ce marché qui avoisine 10 milliards de francs CFA. Nous nous acheminons vers la pose de la 1ère pierre. En l’espèce, nous sommes très rassurés, parce que le dossier avance. L’Etat a consenti des efforts extraordinaires par le biais du ministère de la Culture, Mbagnick Ndiaye, que nous saluons et remercions au passage par rapport à son engagement, sa détermination à la réalisation de ce projet cher aux familles des victimes. Il est vrai qu’aujourd’hui, il n’est plus ministre de la Culture. Mais nous ne croyons pas que son successeur, le journaliste Abdou Latif Coulibaly, ne viendra pas pour retarder ce projet. L’Etat est une continuité. Il doit pouvoir accélérer la cadence pour qu’on ne parle plus de cette doléance. Nous osons croire que c’est quelqu’un qui connaît bien ce dossier. Par conséquent, nous sommes d’avance rassurés. Il existe un point focal au ministère qui s’occupe de ce dossier. Nous organisons des séances de travail périodiques.

Ou se trouvent le blocage, les contraintes en ce qui concerne les autres points de votre plateforme revendicative ? Avez-vous saisi les autorités compétentes et le président de la République ?

Les blocages se situent surtout au niveau du président de la République. Lors de son passage à Ziguinchor, dans le cadre du Conseil ministériel délocalisé, il nous a reçus et véritablement, nous avons posé l’ensemble des revendications. Il a beaucoup apprécié. Il nous a donné beaucoup d’espoir, mais jusque-là, les choses traînent, tardent à se concrétiser ; même si quelque part, on voit des bribes de solutions. Ce qui était important, c’était de recevoir encore les familles des victimes pour qu’ensemble nous puissions établir le bilan à mi-parcours. Et ce qui est dommage dans tout cela, nous avons adressé une correspondance au Premier ministre. Cela fait 05 à 06 mois. Il avait répondu favorablement pour nous dire qu’il nous met en relation avec son staff afin de convenir d’une rencontre. Depuis lors, c’est l’omerta. C’est comme si, véritablement, les autorités ne veulent pas satisfaire les revendications des familles des victimes. Nous déplorons cette attitude. Quand on ne peut pas recevoir quelqu’un, autant le lui dire. Mais promettre et ne pas le faire, ce n’est pas respectueux. Les familles des victimes décrient ce comportement. Nous estimons que si nous rencontrons le Président ou le Premier ministre, beaucoup de choses vont évoluer, surtout que le Président connaît bien ce dossier.

C’est vrai ! Il a été Premier ministre ?

Non seulement Premier ministre, mais, quand il était ministre des Mines, c’était au moment du naufrage. Il était la seule autorité à prendre son véhicule pour le remettre au Collectif. Je crois qu’il était très sensible par rapport à cela et quand il était ministre de l’Intérieur, il nous a reçus, parce qu’il ne maîtrisait pas trop ce dossier. Lors de cette rencontre, il a été très sensible. Il a fait des gestes formidables allant dans le sens de montrer sa bonne volonté à conduire ce dossier avec diligence. Egalement, lorsqu’il a été nommé Premier ministre, il nous a reçus, sur instruction du président de la République, lors d’un conseil interministériel consacré exclusivement à ce dossier. C’est quelqu’un qui est véritablement au parfum, il n’est pas novice dans ce dossier. Son calendrier semble chargé, mais n’empêche, il peut donner des instructions pour que le dossier soit diligenté. Autre chose qui nous semble importante, lors du 14ème anniversaire, nous avons demandé à ce l’Assemblée Nationale de voter une loi qui déclare le 26 septembre journée des “Patriotes”, pour permettre aux Sénégalais de se souvenir. Une manière de lutter contre l’oubli. Que le président demande ce jour, à partir de 09 heures, que les drapeaux soient mis en berne et appelle toute la nation à observer une minute de silence. Mais très sincèrement, c’est la déception totale (sourires) parce que, lors de la 12ème Législature, aucune proposition de loi n’a été déposée dans ce sens. C’est comme si les députés-là sont mus par d’autres intérêts que ceux du peuple. On ne peut pas vivre une telle catastrophe maritime – la plus importante au monde – et que, véritablement, personne d’entre eux ne lève le petit doigt pour faire cette proposition. C’est décevant de nos parlementaires. Heureusement, ils ont tous été changés (sourires).

Qu’est-ce vous avez prévu pour ce 15ème anniversaire ?

Nous estimons qu’au-delà du Joola, la route a beaucoup tué et continue de tuer, fruit de l’indiscipline, fruit de l’insouciance, fruit de la cupidité. Nous allons mettre l’accent sur la Tolérance Zéro par rapport aux accidents. Les voitures tuent, les “Jakarta” tuent et les responsables vaquent tranquillement à leurs occupations. C’est comme si la vie humaine n’a aucune signification, aucune importance. C’est un crime que de tuer une personne. De l’autre côté, par rapport aux crimes financiers, on prend des gens parce qu’ils ont volé de l’argent, on les emprisonne avec tout le bruit qui sied. Nous allons interpeller l’Etat pour qu’il n’y ait plus de tolérance par rapport aux accidents de la circulation, surtout les accidents mortels. Il faudrait que l’autorité s’impose pour éviter les accidents. Nous devons jouer un rôle de veille et d’alerte. Autre chose, nous saluons les efforts fournis par le ministère de l’Economie maritime. Véritablement, il a eu à faire beaucoup de choses, le dragage du fleuve Casamance, le projet d’extension du port de Ziguinchor, avec l’arrivée aussi des navires Aguène et Diambone et d’autres de frets, la réduction du prix du transport etc… Tout cela est à saluer, à encourager. Mais nous allons demander d’autres bateaux, la demande étant supérieure à l’offre, pour éviter d’autres catastrophes et permettre le désenclavement maritime de la Casamance. Nous demanderons à ce que le projet de train Dakar-Tamba-Ziguinchor soit réalisé. Le TER, nous ne sommes pas contre. Mais nous estimons qu’en termes de priorité et de rentabilité, ce projet est prioritaire.

Un mot à l’endroit des familles françaises, belges et hollandaises dont certaines font, chaque année, le déplacement à Ziguinchor ?

Nous n’allons pas baisser les bras. Nous allons poursuivre ce dossier au niveau des juridictions internationales. C’est possible. Un avocat est disponible pour nous accompagner dans cette lutte. Il s’agit, je crois, de Me Assane Dioma Ndiaye. Les familles vont le rencontrer pour discuter de la faisabilité d’une telle procédure. Dans ce dossier, il y a impunité. Passer 2 000 victimes par pertes et profits, c’est insulter la conscience collective. Le combat continue. Il va se faire au plan international en rapport avec les familles belges, hollandaises et françaises qui seront présentes, lors de cette commémoration. Je profite de l’occasion pour dire aux familles sénégalaises de continuer à y croire. L’Etat a toujours tendance à faire oublier le Joola. Mais nous, nous ne pouvons pas oublier. Il existe une tentative d’intoxication, de découragement et de banalisation. Nous tenons bon. Ce qui est certain, nous aurons le résultat au bout du compte. Et comme on le dit, le résultat du combat est au bout du combat. Aujourd’hui, nous sommes rassurés. Ces orphelins qui étaient mineurs au lendemain du naufrage sont devenus majeurs. Certains ont leurs masters, d’autres préparent leurs doctorats. La relève se prépare naturellement. Demain, ils prendront la relève pour poursuivre le combat. Et ce combat contre l’Etat sera rude. Quand on observe leurs réactions, lorsqu’ils étaient enfants, on comprend aisément qu’ils ne pardonneront jamais à l’Etat. D’ailleurs, ils commencent à se mobiliser. Ils se constituent en association des orphelins. Nous sommes sûrs que nous arriverons au bout de notre combat.

Un dernier mot sur l’organisation du 15ème anniversaire ?

Ce que nous demandons, c’est que tout le monde se mobilise, parce que ce qui est arrivé peut arriver à tout le monde. C’est une question d’intérêt et de sursaut national. Toutes les couches de la nation ont été touchées par le naufrage. Il faudrait donc que les populations se mobilisent davantage pour que ce jour soit un jour de souvenir, de prière et de recueillement. C’est la meilleure manière de lutter contre l’oubli. ■

PASSATION DE SERVICE

Le Tourisme amputé accueille son nouveau boss

Maïmouna Ndoye Seck, désormais ex-ministre du Tourisme, a passé hier le témoin à son homologue Mame Mbaye Niang. Présents à cette rencontre, les acteurs ont demandé une synergie des actions entre leur nouveau patron et la sortante qui reste ministre du Transport aérien.



Maïmouna N. Seck et Mame M. Niang

MOR AMAR

Une ambiance détendue. Des acteurs mobilisés. Un bilan et des chantiers. Telle est l'économie de la passation de service hier, au ministère du Tourisme. D'une part, les collaborateurs de la sortante Maïmouna Ndoye Seck. D'autre part, les accompagnateurs du nouveau ministre en charge du secteur touristique. Mame Mbaye Niang, il s'appelle. Il vient du ministère de la Jeunesse. Les hôteliers l'accueillent. Mais aussi le préviennent. "M. le ministre, il faut juste savoir que le Tourisme, ce n'est pas la Jeunesse. Ici, vous avez affaire à des adultes et non des jeunes", déclare Mamadou Racine Sy, président de la Fédération des organisations patronales de l'industrie touristique du Sénégal (Fopits). M. Sy, dans son plaidoyer, prône le "dialogue et la concertation", clés de voûte, selon lui, de la réussite dans le secteur.

Sur le même ton, courtois et respectueux, Mame Mbaye Niang répond : "Quand on parvient à gérer la jeunesse pendant trois ans sans qu'il y ait des manifestations, cela veut dire qu'on sait dialoguer. Cela signifie qu'on peut aussi travailler avec les adultes qui ont plus d'expériences". Il n'empêche, le nouveau ministre du Tourisme s'engage en toutes circonstances à prendre les "décisions justes et appropriées pour le développement du secteur et la traduction de la vision du président de la République.

Selon lui, le tourisme est un secteur clé de l'activité socio-économique du pays. Une des premières sources de devises. "A ce titre, il mérite une attention particulière, une promotion soutenue. Je compte m'appuyer sur toutes les compétences. J'invite les acteurs à la solidarité dans la mise en œuvre des mesures pertinentes prévues par le gouvernement."

Ainsi, ministres et acteurs privés s'accordent sur le fait que dans un tel secteur, seule une collaboration intelligente peut faire jaillir les résultats escomptés. Racine Sy met encore en garde : "Il faut aussi savoir que, dans le secteur, il n'y a que des patrons. Je pense que pour le bien de tout le monde, il faut que vos conseillers le comprennent ainsi." Là aussi, la réponse de Mame Mbaye a été claire et précise. "Moi, je n'ai jamais été dans la peau du patron. Je n'ai jamais eu de patron non plus. Je pense que le DG de l'Anacim par exemple ne peut pas venir s'immiscer dans le travail d'un contrôleur aérien", rétorque t-il devant l'hilarité de la salle et quelques applaudissements. Ainsi s'est déroulée la prise de contact entre le patronat et son nouveau ministre de tutelle. Un dialogue succulent et décontracté qui a beaucoup fait rire l'assistance.

Racine Sy : "Nous allons essayer de courir avec un seul pied…"

Sur un autre registre, le président de la Fopits a déploré la séparation des départements du Tourisme et des Transports aériens. "C'est comme les deux pieds d'une même personne. Si vous lui amputez un pied, il ne peut plus courir. Je pense qu'il était préférable d'avoir les deux départements réunis dans un seul ministre. Mais ce qui est fait est fait. Il faut essayer de faire avec, car il faut quand même courir. Nous allons donc essayer de courir avec un seul pied", ironise Racine Sy. Mame Mbaye Niang, lui, promet non seulement de courir, mais aussi "d'accélérer le rythme", malgré cette amputation supposée. Comme un contrôleur aérien, devant l'imminence d'une collision entre deux avions. Il faut agir en l'espace de trois secondes. Sinon, ce sont des débris qu'on va ramasser. Ne soyez donc pas surpris de me voir agir comme si j'étais pressé. C'est ma déformation professionnelle. Pour ce faire, le nouveau ministre mise sur une "stratégie de promotion soutenue et volontariste", renchérit-il.

Dans sa communication, Maïmouna Ndoye Seck, qui a dirigé le secteur pendant deux ans et deux mois, est revenue sur ses réalisations et ses chantiers. Grâce à l'implication du chef de l'Etat et de l'engagement de tout un chacun, il y a aujourd'hui une réelle embellie. "Des résultats satisfaisants ont été enregistrés, avec la consolidation de l'offre, la relance de la demande, l'amélioration des produits et une règlementation mieux adaptée", informe-t-elle. L'offre, selon la sortante, a longtemps pâti du vieillissement des infrastructures dû au manque d'investissement et à l'absence d'instruments de financements des entreprises. "Aujourd'hui, poursuit Mme Ndoye, avec l'opérationnalisation du crédit hôtelier, dont la dotation devrait atteindre 7,5 milliards en 2018, on tend vers la modernisation de cette offre."

La ministre est enfin revenue sur les grands chantiers du ministère. Il s'agit de la réalisation de la station de Pointe Sarène, celles de Mbodiène, de Kafountine, la communication autour de Dakar ville d'avenir, le développement du tourisme en Casamance, de l'éco-tourisme à Fatick, dans le Delta du Saloum et à Tambacounda, la redynamisation du tourisme culturel à Saint-Louis et Gorée, la mise en place des incubateurs de Saint-Louis et de Tamba.…

Autant de réalisations et de chantiers qui font dire à Racine Sy que la dame a bien travaillé. "Le secteur n'est pas un long fleuve tranquille. L'histoire retiendra que vous avez été un bon ministre du Tourisme", se félicite le syndicaliste. ■

COMITÉ DE STRATÉGIE DU PEM/YAAKAARU REEW MI

13 axes pour une "privatisation réussie" de la Sonacos Sa

Dirigé par Habib Sy, le Comité de stratégie du Parti espoir et modernité (PEM)/Yaakaaru Réew Mi s'est penché sur la privatisation de la Sonacos Sa. Il propose 13 axes pour qu'elle se déroule dans les meilleures conditions possibles.



Habib Sy

AWA FAYE

C'est connu. Le gouvernement du Sénégal s'est engagé auprès du Fonds monétaire international (FMI) à privatiser la Sonacos Sa, en 2018. Le Comité de stratégie du Parti espoir et modernité (PEM)/Yaakaaru Réew Mi, sous la houlette de Habib Sy, "exprime sa préoccupation sur ce dossier, compte tenu des échecs précédents dans le secteur". Précisant d'emblée qu'il n'est pas un parti de critiques improductives, il suggère 13 points pouvant préserver les intérêts du paysan, de l'Etat et du personnel. "Des axes pour une privatisation réussie de la Sonacos Sa", renseigne le document dont EnQuête détient une copie.

Habib Sy et ses camarades estiment que l'Etat et le repreneur doivent s'engager pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une méthode d'évaluation de la privatisation, à la fin de chaque campagne de commercialisation, pour redresser et corriger d'éventuelles pratiques préjudiciables aux intérêts des paysans. Le ministère en charge de l'Agriculture, poursuivent-ils, doit être le maître d'œuvre des négociations avec le repreneur plutôt que le ministère en charge des Finances et que l'Etat doit susciter, encourager et soutenir une manifestation d'intérêt du secteur privé sénégalais. Le cas échéant, indiquent-ils, le gouvernement doit accorder une préférence nationale aux opérateurs privés sénégalais qui auront satisfait aux prescriptions du cahier des charges, voire favoriser une association entre un repreneur stratégique étranger avec un ou des opérateurs privés nationaux.

Il s'y ajoute que les organisations professionnelles faitières doivent être impliquées dans le processus de privatisation, considère le Comité de stratégie de PEM. Qui poursuit : "Le repreneur doit s'engager à acheter la quantité d'arachide nécessaire et suffisante pour le fonctionnement progressif de toutes les usines de transformation. Avec le soutien de l'Etat, il doit commercialiser l'huile d'arachide produite par les usines sur le marché sénégalais et préserver tous les emplois de l'entreprise, à l'exception des postes dont le personnel souhaiterait un départ négocié".

Toujours dans les propositions, le PEM souligne dans le document que l'acquéreur doit souscrire un engagement ferme et irrévocable à participer à la promotion et au développement des cultures de l'arachide, en collaboration avec l'Etat et les organisations paysannes, notamment participer à la reconstitution du capital semencier par la signature de protocoles d'accord avec l'ISRA, l'ANCAR et les organisations paysannes compétentes, et commencer à temps utile les campagnes de production et de commercialisation, pour éviter que les paysans ne bradent leurs productions. Il doit également remettre à niveau tout le matériel d'appui à la collecte et à la commercialisation et concevoir un système d'achat au producteur permettant d'atténuer, voire supprimer définitivement l'intervention négative d'intermédiaires comme le modèle de la Sodefitex, en ce qui concerne l'accompagnement des producteurs et la commercialisation du coton, qui pourrait être une référence.

Au cas où la privatisation serait faite au profit exclusif d'un opérateur privé sénégalais, Habib Sy et Cie invitent l'Etat à s'engager à accompagner le repreneur pour la commercialisation de l'huile d'arachide sur le marché international et le protéger contre les lobbies de ce marché. "Le gouvernement doit entreprendre des négociations avec le client pour affecter au prix au producteur une partie des subventions du secteur de l'agriculture. L'objectif sera d'amener le prix du kilogramme d'arachide à 500 F CFA voire plus dans un délai de trois (03) ans, après la privatisation." De plus, "l'acheteur doit s'engager à céder une partie des actions aux organisations de producteurs d'arachide, dans un délai à déterminer en fonction des investissements de départ, et l'Etat doit s'engager à accompagner le repreneur pour la professionnalisation de la filière, dans un délai de 2 ans, pour faciliter la coopération entre celui-ci, les producteurs et les autres acteurs de la chaîne de valeur". ■

VOL DE BOURSES AU CAMP JÉRÉMIE

Les étudiants expriment leur indignation

Le vol des bourses des étudiants à la régie du camp Jérémie de l'Ucad n'a pas fini de faire parler. Même si l'affaire est entre les mains de la justice, les étudiants, les principales victimes de cette forfaiture, n'ont pas manqué de ruminer leur colère et d'exhorter les autorités à plus de responsabilité.



Des étudiants faisant la queue devant la banque

LAMINE DIAGNE (STAGIAIRE)

Le vol à la régie des bourses, au Camp Jérémie, est une pilule amère pour les étudiants qui, pour certains, tardent à recevoir leurs bourses. Dans la nuit du 25 au 26 août dernier, près de 23 millions de F Cfa y ont été dérobés. Ceux-ci pointent un doigt accusateur sur les autorités qui, à leurs yeux, sont les seules responsables dans cette affaire, car elles ne cessent de faire preuve de "laxisme" et de "négligence" dans la gestion et le paiement des bourses. "C'est scandaleux et c'est une honte que de telles situations se produisent dans notre pays", se désole Alassane Alphonse Koulibaly, étudiant en Master 2 au département d'Histoire. Selon lui, il y a certain manque de respect de la part de l'Etat vis-à-vis des étudiants. "Cet argent était destiné aux étudiants non titulaires de bourse et ils devaient le percevoir avant d'aller en vacances. Le gouvernement ne respecte pas les étudiants", fulmine-t-il.

Ses camarades trouvés à la Faculté de Droit de l'université Cheikh Anta Diop embouchent la même trompette. Ils estiment que l'Etat tarde à concrétiser les engagements qu'il a pris pour de meilleures conditions de vie et de travail des étudiants. C'est pourquoi, notent-ils, ils ne peuvent pas cautionner le fait qu'on leur parle de vol de bourses, au moment où leur ministère de tutelle "devrait plus que jamais veiller sur leur sort". "Aujourd'hui, l'Etat du Sénégal ne prend pas ses responsabilités dans le paiement des bourses, et cela relève d'une grande irresponsabilité de sa part", soutient Serigne Ahmadou Sène, étudiant en Master 1 et, par ailleurs, président de l'Amicale de la Faculté de Droit. Pour le "juriste", des mesures de sécurité "drastiques" devraient être prises, afin d'éviter ce qui s'est passé au camp Jérémie. "Comment un vol d'une telle ampleur peut avoir lieu sans que les auteurs n'aient pas de complices ?" se demande-t-il.

De l'avis de l'étudiant spécialisé en Droits de l'Homme, les "malfrats" sont aidés dans leur plan et il n'y a "aucun doute que d'autres têtes seront épinglées dans cette affaire", se convainc-t-il. Quant à la procédure enclenchée pour tirer l'affaire au clair, les étudiants se disent "peu optimistes", dans la mesure où "la justice reste encore très instrumentalisée dans ce pays". "La lanterne des étudiants mérite d'être éclairée pour qu'en fin de compte, on parvienne à situer les responsabilités et sanctionner les fauteurs", déclare Dada Thiam, étudiante L 2 en Sociologie, selon qui, cette affaire n'a pas encore fini de livrer tous ses secrets. Les étudiants ont tous pratiquement une lecture identique et des inquiétudes communes par rapport à ce fait qu'ils qualifient de "crime" et de "lâcheté".

Suspicions

Ils sont convaincus qu'il y a "une certaine machination" et "un complot à grande échelle", sans quoi le vol n'aurait pas eu lieu. "Quand il s'est agi de payer les bourses aux ayants droit, on nous parle de vol pour leurrer l'opinion. Les autorités doivent se ressaisir et dire ce qu'il en est exactement dans cette affaire", lance la sociologue, qui dit douter que l'enquête aboutisse. Serigne Cheikh Rokhaya Fall, étudiant en master 2 en Droit, de relever : "les aides, au même titre que l'ensemble des bourses, doivent être payées par une tierce banque". Le gouvernement doit, d'après lui, revoir le mode de paiement des aides aux étudiants non boursiers. Les bénéficiaires devraient recevoir, à chaque fois que leur argent est disponible, un message sur leur téléphone, et cela pourrait éviter certains désagréments, pense-t-il. "C'est scandaleux que de voler la bourse à des étudiants nécessiteux et qui sont constamment dans le besoin. Ce qui s'est passé au camp Jérémie est inadmissible", finit par conclure l'étudiant en Droit en Administration des Collectivités Locales.

Pour les étudiants, l'argent volé doit "impérativement" revenir à ses propriétaires. A cet effet, ils invitent les autorités à assurer le paiement effectif des bourses et "poursuivre l'enquête jusqu'au bout". "Si nous revenons au mois d'octobre et que la situation n'évolue pas, nous n'hésiterons pas à faire des manifestations pour que nos droits soient entendus", prévient Serigne Ahmadou Sène. ■

EXPLOITATION DU ZIRCON EN CASAMANCE

Ousmane Sonko et Abdou Sané à l'assaut du voile d'opacité

Le Comité de lutte pacifique contre le projet d'exploitation du zircon en Casamance interpelle le gouvernement sur les situations environnementales et sociales de ce projet. Dès lors, ils ont demandé hier la publication de la convention minière sur cette affaire.



Abdou Sané et Ousmane Sonko

Le problème qui se pose avec le zircon de Niafarang (en Casamance), c'est, selon le député Ousmane Sonko, celui "qu'on a dans toutes les régions du Sénégal" avec l'exploitation des ressources naturelles. "C'est peut-être pour la première fois qu'un combat prend une forme aussi organisée. Il faut qu'on comprenne que ces enjeux sont nationaux. Il n'est pas question de dire que nous ne voulons pas de l'exploitation de nos ressources naturelles. Le débat se situe aux conditions d'exploitation et au profit de qui", a expliqué, hier, Ousmane Sonko, lors de la conférence de presse du Comité de lutte pacifique contre l'exploitation du zircon en Casamance. Ainsi, le député natif de la Casamance interpelle le gouvernement du Sénégal, à la tête duquel se trouve le chef de l'Etat Macky Sall qui, selon lui, "connaît très bien" ce dossier, "puisqu'il était au cœur des affaires, en tant que Premier ministre, ministre des Mines, lorsque certains actes ont été signés. Nous constatons que ce dossier a été signé dans une opacité totale, comme tout ce qu'on gère ici. Que ce soit sur le secteur du pétrole, de l'or à Kédougou, les phosphates à Matam", a-t-il soutenu.

Ainsi, Ousmane Sonko a-t-il rappelé qu'en 2004, il y a eu un décret qui a été signé par Abdoulaye Wade, président de la République à l'époque, et contresigné par Macky Sall pour déclarer toute la zone aire marine protégée. "Ce qu'il y a de paradoxal dans cette affaire, c'est que jusqu'à présent, on n'a jamais eu autre chose de l'arrêté de 2004. Nous demandons au gouvernement de publier tous les autres actes qui ont été posés dans cette affaire. Nous demandons également la publication de la convention minière", dit-il. Selon le néo-député, la question à se poser, c'est "ce que gagne la population" dans cette affaire ? "On nous parle d'un certain nombre de mesures sociales que l'entreprise promet de réaliser. Mais je tiens à dire que celle-ci aujourd'hui n'a aucune obligation, puisque l'arrêté qui lui a conféré, la concession date de 2004. Or, ce code ne prévoit pas de mesures sociales", signale-t-il.

Le véto des mouvements rebelles

En effet, c'est le dernier décret qui date de 2016 qui a inscrit les obligations sociales. C'est-à-dire un prélèvement de 0,5% sur le chiffre d'affaires qui doit aller à un fonds social administré par l'entreprise, les collectivités locales concernées et les populations. Pour l'Etat, d'après Sonko, ce code de 2004 prévoyait une participation de 10%. "Nous avons la conviction que ce sera à perte pour les populations et l'Etat du Sénégal. Tous les mouvements armés de la zone ont sorti un communiqué pour poser leur véto et manifester leur opposition catégorique à ce projet", prévient-il.

En outre, l'ancien député Abdou Sané, par ailleurs membre de ce comité, souligne que le problème de la Casamance du sud et du sud-est, c'est l'accès à l'eau potable. "Il y a eu une forte salinisation des sols et de la nappe. Cette zone fait partie des points rouges, parce que le taux est à 40%. Dans ce contexte, est-il opportun de promouvoir des projets qui pourraient être des facteurs aggravants de cette situation. Je dis non". Aujourd'hui, ce qu'il y a lieu de faire, c'est "plutôt" d'avoir un programme de plantation de la mangrove. Parce qu'elle a l'avantage d'être un lieu de reproduction des ressources halieutiques, de capter le gaz carbonique, de fixer le sel etc. "D'un point de vue environnemental, il y a de quoi être sceptique. Puisque sur le plan international, nous avons souscrit à un certain nombre d'engagements. Il faut que la bonne gouvernance s'implique aussi dans la gestion de l'environnement. Il ne faut pas signer simplement pour capter des fonds", souligne Abdou Sané. ■

MARIAMA DIÉMÉ

Lassana Konaté rassure les étudiants

Le directeur des bourses promet que le vol récemment éventé par la presse sera sans conséquences sur les paiements, et s'explique sur les raisons de son silence.



OUSMANE LAYE DIOP

Les étudiants peuvent arrêter de se faire du mouron. Le cambriolage de la régie des bourses n'aura pas de conséquences sur la perception de leur pécule. D'après les assurances du directeur des bourses, Lassana Konaté, le vol ne va pas perturber le paiement des allocations d'études des trois mois de vacances que les étudiants appellent communément "trousseau". "Il n'y aura aucun impact sur le paiement des bourses. D'ailleurs, ils sont en train de se faire", a-t-il rassuré hier, contacté par téléphone.

Samedi dernier, le journal L'Observateur faisait état du vol d'une valise remplie d'argent, contenant près de 23 millions, à la régie de paiement des bourses, entité de la Direction des bourses, dans la nuit du 25 au 26 août dernier. Les deux auteurs du larcin ont ensuite procédé au partage du butin dans un hôtel de la place avant de se faire arrêter par la police. Mor Lô Seck et Bacary Siby ont été inculpés et placés sous mandat de dépôt. Mais les deux mis en cause ne sont pas les seuls dans le viseur de la justice pour cette affaire. D'après toujours L'Obs, dans son édition d'hier, le procureur de la République, dans son réquisitoire introductif, a également demandé au juge d'instruction de déclencher des poursuites contre X.

Si le directeur des bourses admet le vol, il refuse de s'avancer sur le montant emporté par les cambrioleurs, ne voulant ni le confirmer ni l'infirmer. Interpellé sur la communication timide de la direction des Bourses, M. Konaté dit attendre une évolution significative de l'enquête policière pour pouvoir se prononcer. "Cette affaire est encore en instruction. J'ai été très surpris de voir cette histoire dans la presse, mais bref...je préfère plutôt attendre que les choses soient claires du côté de la Police, que l'affaire soit plus avancée que l'état actuel", se défend-il. "A la fin de l'enquête, on aura plus d'explications, on ne restera pas vague face aux interrogations des uns et des autres. On ne peut pas être responsable d'une direction de bourses et faire une sortie qui contribue à brouiller encore plus l'opinion", a-t-il ajouté. ■

MAMADOU NDIAYE (PROF DE MUSIQUE)

Le totem du Prytanée militaire de Saint-Louis

Il est sans nul doute l'un des plus anciens enseignants du Prytanée militaire de Saint-Louis, s'il n'en est pas le plus ancien. Mamadou Ndiaye, ou Ndiaye Sound pour les enfants de troupe, est professeur de musique et encadreur des instrumentistes qui forment l'orchestre de la prestigieuse école militaire. EnQuête vous présente le totem du PMS.

BIGUÉ BOB

PROFIL

Tous ceux qui sont passés au Prytanée militaire de Saint-Louis, de 1986 à ce jour, le connaissent. Sa frêle silhouette et son bienveillant sourire restent inoubliables et contrastent avec son énergie en salle de classe et sur scène. On le prendrait facilement pour l'un des enfants de troupe quand il est de dos. On se pose des questions quand on remarque qu'il est le seul à ne pas avoir une tenue kaki. Quand il se retourne, tout s'explique. Il est court et chétif mais n'est pas un enfant de troupe. Il est l'un de leurs enseignants. Il court dans tous les sens, gesticule et donne des ordres. Ceux qui ont au moins une fois assisté à une prestation de l'orchestre de cette école militaire ont été marqués par ce bout d'homme qui ne manque pas d'allure. Peu de ses élèves connaissent son vrai nom. Ici, pour tous, il est "Ndiaye Sound". Il enseigne la musique à ces esprits brillants. Sur scène, il surveille tout le monde et supervise chacun de ses musiciens qui essaient un instrument. En sus d'être enseignant dans cette mythique école, il s'occupe de l'orchestre du PMS.



Dans ce temple où il est arrivé en octobre 1986, après une formation au conservatoire devenu école nationale des Arts, il a formé bien de générations d'élèves dont il peut être fier aujourd'hui. Parmi ces derniers, le talentueux et non moins célèbre pianiste sénégalais Zeynoul Sow par ailleurs président de l'Association des acteurs de l'industrie musicale (AIM). Il peut également se glorifier d'avoir appris à François Keita, guitariste et membre de "Sahad and the Nataal Patchwork", ses premières notes. Le jeune musicien sillonne aujourd'hui le monde. D'ailleurs, il a gagné il y a deux ans aux Journées musicales de Carthage (JMC) à Tunis le Tanit d'or. " Il y en a beaucoup dont je suis très fier ; ce n'est pas parce qu'ils sont musiciens. Il y en a beaucoup qui reconnaissent que la musique est une recette pour la réussite. Tous mes chefs d'orchestre ont le bac avec la mention", raconte-t-il.

La musique comme sacerdoce

François et Zeynoul, en voilà deux qui utilisent des instruments différents et pourtant formé à leur début par le même professeur. Au sein de l'orchestre du Prytanée, on retrouve également des flutistes, des batteurs, des chanteurs et des saxophonistes, tous encadrés par Ndiaye Sound. Ainsi, le PMS a un vrai orchestre. "Je suis formateur et la musique, c'est la théorie et la pratique. Quand j'ai invité le commandement à acheter des instruments, cela n'a pas posé problème. C'était pour concrétiser la théorie que nous faisons en classe. Aussi, j'avais remarqué que beaucoup d'enfants avaient des prédispositions et il fallait travailler pour les développer. Le projet d'orchestre est né en 1990, mais il a été concrétisé en 1993", se rappelle Mamadou Ndiaye. Un an après, la première formation est montée sur scène. C'était au gala des officiers.

Par ailleurs, n'est pas membre de cette formation qui veut. En effet, explique leur directeur artistique, "ils sont choisis selon les prédispositions des uns et des autres. En chacun, il y a un talent caché. On a des élèves talentueux et qu'on peut facilement initier à diverses choses. Parmi eux, beaucoup viennent exprimer leur désir de participer".

Au cours des ateliers, des talents sont décelés ; ainsi, ils sont orientés vers l'instrument qu'ils semblent maîtriser le mieux. Après, est assuré derrière un véritable travail, même s'il n'y a jamais de séances de répétition, vu le calendrier déjà chargé de ses potaches. C'est en privé que le professeur les voit individuellement, de temps à autre, afin de leur donner des partitions à jouer ou leur suggérer des vidéos à regarder sur youtube pour se parfaire. Egalement, il y a énormément d'activités parascolaires à l'école qui leur permettent de se parfaire. Des créations, l'orchestre du PMS n'en fait presque pas. "En musique, la formule de base, c'est qu'on imite, même si les enfants ici parviennent à créer", informe-t-il.

Depuis plus de 20 ans, Ndiaye Sound forme des musiciens dans cette prestigieuse école. "J'ai déjà formé des enfants de mes anciens élèves", révèle-t-il. C'est à se demander s'il est le seul professeur de musique de cette école ou, s'il y a fait autant d'années, c'est grâce à son statut d'encadreur. "Il y a deux professeurs de musique ici mais chacun est tenté par quelque chose. Je suis un enseignant, je n'ai jamais demandé à aller dans une autre école", précise-t-il. La musique, partager ce qu'il en sait est comme un sacerdoce pour lui qui avait tout pourtant pour être un brillant scientifique. Il a obtenu en 1980, au Lycée Valdiodio Ndiaye de Kaolack, son baccalauréat en série scientifique avec la mention bien. Il a alors demandé à aller en faculté de médecine. Mais son âge posait problème. Il s'est retrouvé au département de sciences de la vie et de la terre (SVT). Il n'y a pas trouvé ses repères. Après y avoir passé deux ans, il se décide à passer le concours d'entrée au conservatoire. Il réussit, lui qui n'avait auparavant jamais titillé un instrument de musique. Il n'avait à Kaolack, sa ville natale, que du matériel de sonorisation qu'il louait. Sa formation lui permit de devenir pianiste et enseignant. Aujourd'hui, il est à deux ans de la retraite et n'a pas encore trouvé un remplaçant. "Mon fils est à l'école nationale des arts. Je prie pour qu'il termine d'ici ma retraite afin qu'il puisse prendre le relais au sein de l'orchestre. Ce groupe n'est pas pour moi mais pour les élèves. Il grandit d'année en année. Présentement, il compte 21 membres', indique-t-il. ■

Senelec

Direction de la Distribution

DD/DCL/SCR/UASC

Dakar, le 20 septembre 2017

AVIS DE COUPURE

Semaine du Lundi 18 Septembre au Dimanche 24 Septembre 2017

SENELEC porte à la connaissance de son aimable clientèle que pour des travaux d'entretien, de renforcement et d'amélioration de la qualité de service de l'électricité, le courant sera coupé conformément au programme ci- dessous :

Mardi 19 septembre 2017 de 08H00 à 15H00

Dakar sur les secteurs : Sacré 3 Extension, Liberté 6 VDN, Raffenel Ponty
Et le client : MATFORCE
Keur Massar sur les secteurs : Cité Gendarmerie 2, SCI Darou Salam, Lotissement CBAO, Lotissement Wardini, ENDA, Petrosen, Maison de Charité
Et le client : Verger Tidjane Lo

Mercredi 20 septembre 2017 de 08H00 à 15H00

Rufisque sur les secteurs: Spires Al Azar 2, Keur Ndiaye LO Extension
Et les clients : Dépôt Eiffage, Med OIL, H 61 Super Déni, H61 Tullow OIL, Avi Séné gal, Fatigual SARL, Michel Coutard, Sonatel Beud Sénégal, Expresso 4, IRESSEF, Mbakol Entreprises.

Jeudi 21 Septembre 2017 de 08H00 à 15H00

Thiaroye sur le client : Hôpital Thiaroye.

Samedi 23 Septembre 2017 de 08H00 à 15H00

Dakar sur les secteurs : Sacré cœur Pyrotechnique, Sacré cœur 5.

Dimanche 24 Septembre 2017 de 08H00 à 15H00

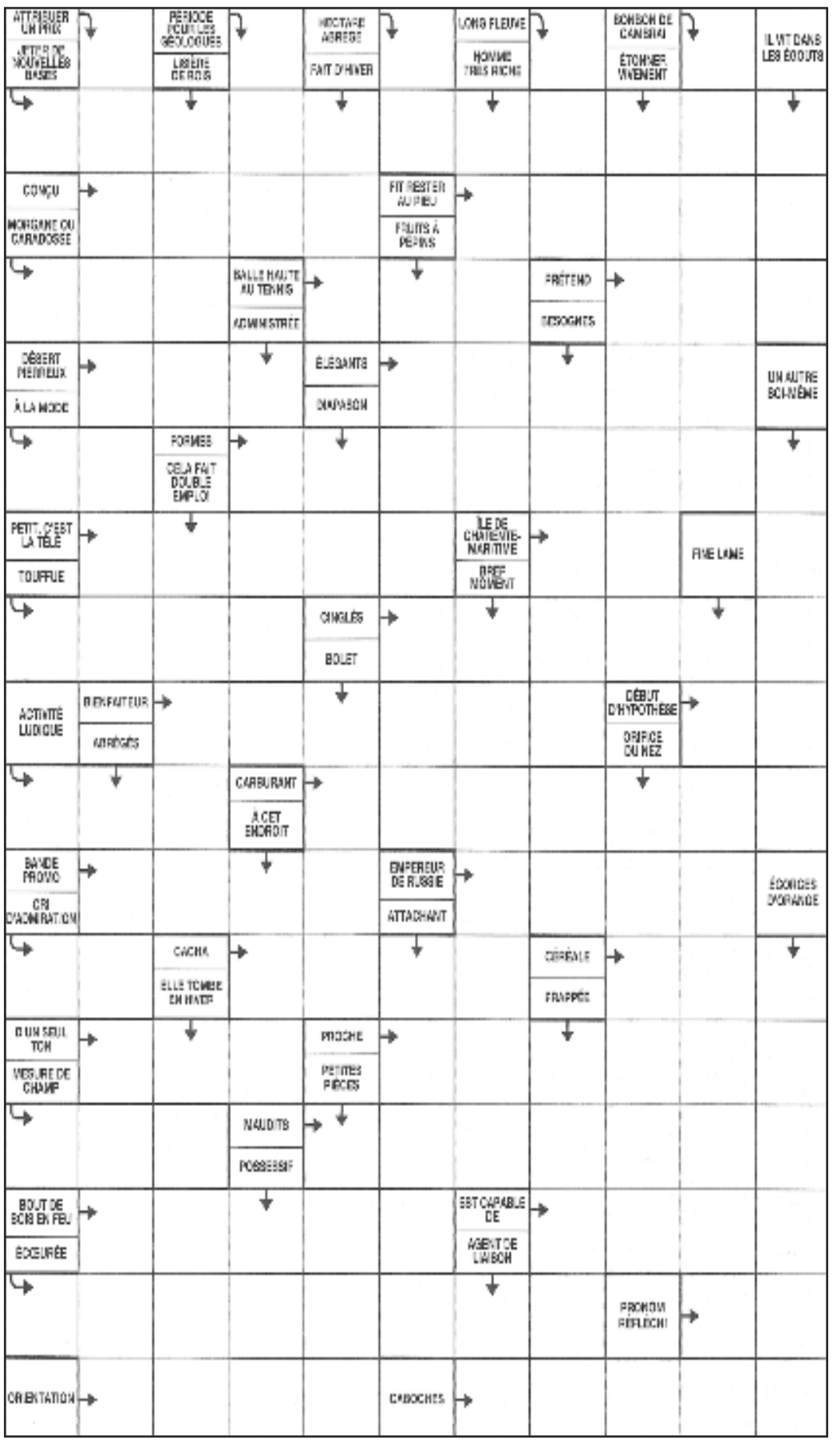
Dakar sur le secteur : Sacré cœur 7.
Guédiawaye sur le secteur : Senelec Guédiawaye.
Et les clients : Sonatel Guédiawaye, Caisse de Sécurité Sociale.

Le courant sera remis dès achèvement des travaux prévu aux environs de 15h. SENELEC s'excuse auprès de sa clientèle pour les éventuels désagréments occasionnés par ces travaux. Pour vos besoins d'informations complémentaires sur ces coupures ainsi annoncées, vous pouvez appeler aux numéros ci-après : **Tél : 33 832 10 10 ou 33 867 66 66**

Le Directeur

Société Anonyme au Capital de 125 676 650 000 francs CFA
28, rue Vincens • BP 93 Dakar (Sénégal) • N°RC : SN-DK-84-B-30 • NINEA : 001400170Z3 • Tél : (221) 33 839 44 37 • Fax : (221) 33 832 16 47

MOTS FLÉCHÉS • N° 1871 (FORCE 4)



Numéros Utiles

SÉCURITÉ
Gendarmerie Nationale : 800 00 20 20
Police secours : 17
Sapeurs Pompiers : 18

TÉLÉPHONE
Renseignements Annuaire : 1212
Service Dérangements : 1213
Service Clients : 1441

EAU - SDE
Dépannage & Renseignements 800 00 11 11(appel gratuit)

ONAS
Egoûts, collecteurs
NUMERO ORANGE
81 800 10 12(appel gratuit)

SENELEC
Service Dépannage : 33 867 66 66
Numéro du Guichet Unique : 33 865 01 12

TRANSPORTS
Société nationale de Chemins de Fer du Sénégal (SNCS): 33 823 31 40
Aéroport Léopold S. Senghor de Yoff : 33 869 22 01 / 02
Port Autonome de Dakar (24H/24) : 33 849 45.45
Heure non ouvrable
Capitainerie : 33 849 79 09
Pilotage : 33 849 79 07

URGENCES
S.U.M.A : 33 824 24 18
SUMA-MEDECIN : 33 864 05 61
33 824 60 30
S.O.S MEDECINS : 33 889 15 15

HÔPITAUX
Principal : 33 839 50 50
Le Dantec : 33 889 38 00
Abass Ndao : 33 849 78 00
Fann : 33 869 18 18
HOGGY (ex-CTO) : 33 827 74 68 / 33 825 08 19

horoscope

Bélier
Amour : la raison sera plus forte que la passion. Vous saurez faire le choix qui vous correspond même si cela ne sera pas facile. **Travail-Argent :** vous ferez en sorte de maîtriser vos dépenses. Vous ne pouvez pas vous permettre d'utiliser votre argent à tort et à travers ! Les conséquences sur votre budget vous obligeraient à faire des économies, et l'on sait que ce n'est pas votre fort. **Santé :** grande nervosité. Trouvez une activité qui vous détende, c'est urgent !

Taureau
Amour : rester dans l'ombre, ce n'est pas vraiment votre truc. Vous aurez irrésistiblement envie de vous démarquer. **Travail-Argent :** on vous en demande beaucoup, mais c'est parce que vous en êtes capable, n'en doutez pas ! Sur le plan financier, il est possible que la chance vous sourie. Vous pourriez bien percevoir une petite somme d'argent inattendue. **Santé :** tonus en dents de scie. Faites des pauses.

Gémeaux
Amour : vous ne ménagerez pas vos efforts pour rétablir des liens de complicité avec vos proches. Ne vous découragez pas. **Travail-Argent :** des opportunités intéressantes se présenteront sur les plans professionnel et surtout matériel. Ne les laissez pas passer, elles pourraient être à l'origine d'un grand épanouissement personnel. **Santé :** risque de crampes. Vous manquez peut-être d'oligo-éléments.

Cancer
Amour : un sentiment amical pourrait se transformer en quelque chose de plus tendre. **Travail-Argent :** cette journée peut être très favorable à la réussite ou au statut social, il suffit de vous en donner les moyens. N'hésitez pas à en faire un peu trop pour que l'on vous remarque, cela devrait porter ses fruits cette fois-ci. **Santé :** bon tonus, mais évitez les excès et surveillez votre poids.

Lion
Amour : votre moral n'étant pas excellent, ne restez pas seul, cela vous évitera de ruminer de sombres pensées. Au contraire, appelez vos amis, organisez des sorties, ce vous changera les idées. **Travail-Argent :** voir loin vous stimule, mais ne surchargez pas pour autant votre agenda. Méfiez-vous des nouvelles responsabilité mais soyez sûr de pouvoir les assumer. **Santé :** bonne endurance. Vous n'avez pas grand chose à craindre..

Vierge
Amour : la famille sera source de belles satisfactions. La tendresse est au programme. Si vous avez des parents âgés, vous vous montrerez particulièrement tolérant et aimant, cela leur ira droit au cœur. **Travail-Argent :** c'est une période plutôt tranquille dans le secteur professionnel. Profitez-en pour vous réorganiser. Si vous avez été raisonnable, les finances devraient être stables. **Santé :** bonnes défenses naturelles.

Balance
Amour : encore une excellente journée, même si quelques discussions vives sont possibles entre des amis et votre partenaire. Ce dernier appréciera que vous vous rangiez de son côté, pour une fois. **Travail-Argent :** une journée très positive au cours de laquelle le travail peut vous réserver des surprises. Après les efforts de ces derniers temps, il est bien normal que vous ayez enfin le retour de votre pièce. **Santé :** des discussions houleuses vous épuiseront aujourd'hui. Essayez de faire abstraction.

Scorpion
Amour : quelques accrochages risquent de se produire, surtout si vous cherchez à avoir le dernier mot. Prenez sur vous de temps en temps et montrez-vous plus diplomate, ainsi fonctionne la vie en société. **Travail-Argent :** argent et travail seront intimement liés. La période s'annonce faste et fructueuse. Vous n'aurez pas à vous soucier des factures qui se présenteront. **Santé :** surveillez votre tension nerveuse.

Sagittaire
Amour : vous vous tournerez vers l'avenir. Vos projets deviendront plus clairs et vous aurez envie de les partager avec votre moitié. Cette complicité retrouvée ravivera la flamme. **Travail-Argent :** vous réussirez à convaincre votre patron de la justesse de vos prévisions. Cependant, une fois vos projets mis en place, ne faites pas cavalier seul. Entourez-vous de personnes compétentes et bienveillantes. **Santé :** vous avez besoin de repos.

Capricorne
Amour : vous devrez agir avec davantage de tact et de diplomatie si vous nourrissez l'espoir d'arranger les choses avec votre partenaire. Toute vérité n'est bonne à dire, souvenez-vous. **Travail-Argent :** vous allez réussir à éviter des soucis pour l'avenir... en soignant des détails pratiques. Vous aurez à prendre des décisions difficiles, voire douloureuses mais ces sacrifices seront nécessaires si vous voulez garder votre place. **Santé :** journée faste pour les sportifs qui battront de records personnels dans leur discipline.

Verseau
Amour : l'impression persistante que votre partenaire vous délaisse, vous rendra triste. N'attendez pas pour prendre les choses en main. **Travail-Argent :** vous aurez du mal à garder votre sang-froid et à être objectif. Attention, ne dépassez pas les bornes. **Santé :** excellente mais votre moral est en baisse.

Poissons
Amour : ne cherchez pas à provoquer votre partenaire, vous risqueriez d'être surpris par sa réaction. Attiser sa jalousie n'est pas une bonne idée. Vous le payeriez cher ! **Travail-Argent :** vous n'êtes pas en vacances et il faut vous reprendre avant d'avoir des problèmes. Ils ne tarderont en effet pas à vous tomber dessus si vous continuez à ce rythme. **Santé :** un peu de fatigue en fin de journée.

Solutions

MOTS FLÉCHÉS N° 1870

	E	F		P		A		M						
A	M	B	A	S	S	A	D	E	U	R				
	A	I	N	E		C	O	N	N	U				
A	N	S		C	E	T		V	I	S				
	C	E	P		D	E	P	O	T					
S	I		A	L	I		E	L	I	S				
	P	A	R	A	F	E	S		O	U				
P	E	U		D	I	C	T	O	N	S				
		M	U	S	E	L	E	R		H				
C	L	O	S		E	U		T	R	I				
	A	N	E	S		S	C	I	E					
A	X	E		E	V	E	R	E	S	T				
	I	S	S	U	E		A	S	T	I				
E	S		A	L	U	N	I		A	S				
	T	E	L		F	O	E	T	U	S				
R	E	C	E	N	S	E		I	R	E				
	S	U	E	E		L	A	C	E	E				

SUDOKU N° 1536

9	6	8	2	4	1	7	3	5
1	3	4	5	9	7	2	6	8
7	2	5	8	3	6	1	9	4
3	4	7	9	1	2	5	8	6
8	1	9	3	6	5	4	7	2
6	5	2	7	8	4	9	1	3
2	8	6	4	7	9	3	5	1
5	7	3	1	2	8	6	4	9
4	9	1	6	5	3	8	2	7

MOTS MELÉS • N° 1137

Céramiste contemporaine d'origine suisse

M. KATHRINER

SUDOKU N° 1537

				5				1
				8	9			
	2	5				6		
1	9		5				8	
			9		2			7
				7	8			
	5				6			8
4		9				7	5	2
2		3						6

HEURES DE PRIÈRES

HEURES DE MESSE	HEURES DE PRIERES MUSULMANES	
• Cathédrale : 7H	• Fadiar :	05:59
• Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30	• Tisbar :	14:15
	• Takussan :	17:00
• Saint Joseph : 6h30 - 18h30	• Timis :	19:16
	• Guéwé :	20:16

MOTS MÉLÉS EXPRESS N° 1138

Vêtement à manches courtesporté aux XIV e et XV e s.

AGRES
ARGENTAN
AUGURE
CAPITALE
CHABICHOU
DATTIER
DECALEE
DEMENANT
DEPAYSER
DIPLOMATE
DYNAMISER
ETHIQUE
LEGALISEE
LUXER
MENACEE
METHANE
MIAULE
MITER
NUQUE
PAPELARD
PARTAGE
PERIME
PETROLE
POLARISER
RESSAUT
RIGIDE
ROMAN
TONUS
VOILANT



H	S	T	N	A	N	E	M	E	D	E	U	Q	U	N
T	R	E	S	Y	A	P	E	D	O	R	E	X	U	L
E	O	E	R	E	L	A	T	I	P	A	C	D	O	Q
D	G	N	E	G	T	U	U	O	V	D	E	I	H	P
E	N	A	U	S	A	H	L	O	A	E	E	P	C	A
C	A	H	T	S	I	A	I	T	U	M	C	L	I	P
A	M	T	S	R	R	L	T	Q	G	I	A	O	B	E
L	O	E	E	I	A	I	A	T	U	R	N	M	A	L
E	R	M	S	N	E	P	G	G	R	E	E	A	H	A
E	P	E	T	R	O	L	E	I	E	P	M	T	C	R
O	R	E	S	I	M	A	N	Y	D	L	N	E	I	D
E	L	U	A	I	M	N	A	T	N	E	G	R	A	M

ÉCONOMIE

La croissance n'est pas une mesure du bien-être social

La première décade de ce mois de septembre a été marquée par la démission et, donc, la nomination d'un nouveau gouvernement. La phrase la plus récurrente a, alors, été de dire qu'il s'agit d'un gouvernement formé en vue de la présidentielle de 2019. Mais au-delà de toute l'anormalité que traduit cette phrase, l'on est en droit de rappeler au nouveau gouvernement ainsi constitué, fut-il de la manière la plus humble qui soit, que le fait de nous rappeler, à chaque fois que de besoin, que nous avons une croissance de plus 6% induit simplement le décalage qui existe entre nos réalités. Et alors, il nous plait de vous dire que la vôtre n'est qu'une illusion, car ce supposé taux de croissance, fût-elle vraie ou point, n'est nullement une mesure du bien-être social.



La croissance est un concept économique qui, certes, recouvre le sens que vous avez bien voulu lui donner. Elle traduit bien une mesure quantitative du volume de la production économique et de la richesse d'un pays pour une période donnée. Toutefois, il s'agit d'un concept qui ne cadre pas avec la finalité que vous lui accordez. D'une part, elle ne renseigne en rien sur le niveau de répartition sociale de ce volume de production et de richesse. D'autre part, elle ne traduit pas l'amélioration des conditions socioprofessionnelles des populations. Et enfin, notre croissance ne saurait permettre une bonne mesure de notre économie largement informelle. L'essence même du développement n'a pas fondamentalement comme soubassement la croissance. Et vouloir nous faire croire autre se fait, purement et simplement, dans un esprit sournois et manipulateur. En réalité, la production et la richesse telles qu'elles en ressortent ne traduisent que l'état des plus fortunés du pays et elle cache mal les inégalités sociales qui en sont basilaires.

Il est aujourd'hui important, à l'instar du monde évoluant, de prendre en compte des données beaucoup moins objectives et qui insistent sur le ressenti réel de la population. Pour un bon gouvernement qui aspire à bien agir pour son peuple et à retrouver sa confiance, il est devenu inéluctable d'accorder une part importante au concept de "bien-être" qui traduit le vécu économique et social, mais non l'illusion d'une croissance. Car il importe de prioriser un tel paradigme pour le glissement d'une logique purement statistique à logique sensiblement orienté vers le ressenti social.

En cela, permettez que je rappelle, comme le dit l'OCDE, que "le bien-être est un phénomène multidimensionnel, qui recouvre des aspects de la vie aussi divers que l'engagement civique, le logement, le revenu des ménages, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, les compétences ou encore l'état de santé" ; tous éléments qui reflètent la qualité de la vie des populations. En réalité, le niveau de vie des populations et la qualité de leurs vies sont largement tributaires des différentes composantes du bien-être ainsi évoqué.

Il me plait de vous rappeler que la déliquescence de l'engagement civique des Sénégalais, tel que cela est souvent soulevé, découle d'une perte de confiance que vous refusez de voir ; perte de confiance à l'endroit non seulement de la finalité souterraine de l'action publique, mais encore de l'ensemble de la classe politique sénégalais. Le logement est devenu beaucoup plus problématique depuis qu'une loi a été prise pour alléger son coût. Au passage, c'est à se demander si la décision publique s'arme d'un bon dispositif de suivi au même moment qu'elle est produite. Parce que si tel est le cas, il ne s'agira que d'effet d'annonce dont le résultat sera des spéculations qui n'auront de victime finale que la population lambda.

La question du vécu quotidien du citoyen relativement à son pouvoir d'achat, à l'accès aux services sociaux de base et l'accès à l'emploi constitue un véritable problème qui crée des situations de "rouspétance" et de défection que les différents gouvernements vous précédant ont toujours refusé de voir. De surcroît, l'accès à la santé ne dépend pas seulement de la disponibilité de l'infrastructure, mais aussi du pouvoir d'achat des ménages. Certes, la CMU est mise en place, mais dans la pratique, elle s'apparente plus à un trompe-l'œil et ce que votre régime refuse de voir c'est qu'elle ne fonctionne pas. La question de la compétence devient problématique du fait simplement de la faible qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation. Non seulement il n'existe pas une réelle prise en compte de la problématique "éducation". Mais encore, il faut noter un réel décalage entre l'offre professionnelle et la demande y afférente du fait de la faible qualité et de l'offre de formation dans l'enseignement pré-Bac et post-Bac. Ce qui a des effets néfastes sur l'employabilité des jeunes diplômés.

Enfin, l'entreprenariat rencontre d'énormes écueils qui bloquent l'initiative des jeunes. Parmi ceux-ci, la question du financement reste l'une des plus problématiques quand on sait tout le fardeau que constitue la recherche de financement au Sénégal. S'y ajoute, pour ce qui est surtout de l'artisanat, le manque de politique claire de préférence nationale qui aurait permis de rendre plus viables les entreprises locales, et, par ricochet, la formalisation de bonne partie du secteur informel.

Cher membre de ce nouveau gouvernement, tout cela étant évoqué, il apparait fondamental de résoudre les difficultés que vivent réellement les Sénégalais. Il est important que vous reveniez à l'essentiel et que vous arrêtiez de nous répéter à outrance que le Sénégal a un taux de croissance de plus de 6%. Prenez le bien-être comme référentiel de l'action publique, car le PIB, et donc la croissance, est un indicateur peu fiable de ressenti social. Certes, la croissance est un buzzword, un mot fétiche censé traduire la situation économique. Mais en faire une référence ultime, une mesure juste de l'action publique revient à mal prendre en compte la situation sociale du pays. Il est, en effet, admis qu'une hausse de la croissance n'équivaut guère à une hausse du bien-être social – paradoxe d'Easterlin bien connu des économistes. Il faut partir sur un indice "mieux vivre" pour asseoir une action performante et proactive capable d'avoir des impacts réels et considérables sur le vécu quotidien du Sénégalais lambda.

La prise en compte du mieux-être est fondamentale pour des politiques meilleures orientées vers une vie meilleure des populations. Et il serait tout à votre honneur, bien avant qu'on en vienne à 2019, que vous œuvriez pour le développement humain et l'émergence sociale des sénégalais. Car de cela seulement naîtra le mieux-être social du Sénégal ainsi que le réconfort et la décrispation des Sénégalais. ■

CHEIKH SADIBOU SÈYE
Doctorant en Science politique spécialisé en Gouvernance publique

FCFA ET POLITIQUE MONÉTAIRE

La BCEAO accepte son statut de remorque

Nous nous réjouissons que le FCFA ait été au-devant de l'actualité ces dernières semaines bien que sous un angle qui ne sert pas la cause d'une réforme de sa gouvernance pour laquelle nous nous exprimons depuis un temps. Les activistes ont cependant joué leur rôle car ils ont réussi à faire sortir la BCEAO de sa réserve par le billet d'un Directeur National pour clarifier certaines questions sur nos réserves de change, la gouvernance de la BCEAO, le compte d'opérations, et l'impression de notre monnaie qui obscurcissent le débat. La décision de sortir la France de la gouvernance de la BCEAO est une question politique et de leadership qui ne dépend pas de la BCEAO et qui n'affecte pas la conduite de sa mission actuelle qui par ailleurs est insuffisamment comprise et contrôlée par les états et le grand public.

Le type de régime de change qu'il faut aux pays de l'UEMOA responsabilisés est un autre débat qu'on ne tiendra pas ici mais il n'est pas un arrimage sur l'euro. C'est un sujet qui ne relève pas non plus des attributions d'un Directeur National, ni même du Gouverneur de la BCEAO, bien que sous un autre type de gouvernance, l'Assemblée Nationale aurait pu entendre le Ministre des Finances ou le Gouverneur de la Banque du Sénégal sur les questions de fond. Ce dernier n'aurait pas non plus été un porte-parole du Gouverneur de la BCEAO mais un représentant indépendant de l'état du Sénégal dans une gouvernance nouvelle.

L'exigence démocratique vis-à-vis du public aujourd'hui devait être que le Gouverneur de la BCEAO, Président du Comité de Politique Monétaire, s'explique sur l'activisme de la BCEAO qui nous a valu des pertes en couverture de réserves de change. En effet, nous ne sommes plus à 5 mois d'importations comme les officiels de la BCEAO le disent depuis quelques semaines mais à 3.7 mois comme l'a déploré le FMI, la référence habituelle en crédibilité de la BCEAO. Le meilleur service que la BCEAO peut nous rendre dans son régime actuel est effectivement de ne rien faire d'elle-même en matière de politique monétaire comme nous le titrions dans notre dernière contribution : «BCEAO : Retour à une hibernation salutaire".

Nous nous réjouissions alors que la BCEAO ait mis un terme à son activisme soudain (décembre 2016 et mars 2017) sur ce qu'elle considère être ses instruments de politique monétaire (taux d'intérêts et réserves obligatoires) alors que dernière ses murs se menait une politique quantitative qui n'a pas servi les intérêts de l'union. Les banques commerciales et des états bien informés s'en sont plaints. La transparence dans la politique monétaire aurait dû obliger la BCEAO à en parler dans ses communiqués car la doctrine "l'argent a horreur du bruit" n'est plus la doctrine des banques centrales modernes qui doivent fidèlement rendre compte au public de leur gestion.

Dans le dernier communiqué de politique monétaire publié le 7 Septembre 2017, la BCEAO nous dit qu'elle garde le statu quo sur ses taux d'intérêts directeurs et sur le taux de réserves obligatoires mais derrière ses murs, elle a changé sa politique comme nous l'avions expliqué. Pour arrêter l'hémorragie en couverture de nos réserves de change et les reconstituer à moyen terme, elle contrôle à présent les quantités de liquidités qu'elle donne aux banques à son taux minimum directeur d'adjudications (plus bas que son taux marginal de prêt). Les dernières statistiques monétaires montrent que l'encours de son guichet automatique et permanent de prêt est devenu nul mais le volume total de liquidité qu'elle fournit au marché est resté plus ou moins inchangé car à défaut les banques ne renouvelleraient pas les titres de certains états qui arriveraient à échéance. De ce point de vue, la BCEAO est à la remorque des banques et de l'ajustement budgétaire des états mais devra réduire le volume de refinancement si les états ne s'ajustent pas ou si le rythme de reconstitution de ses réserves de change est insuffisant. La BCEAO est donc également à la remorque de ce dernier facteur, le plus important pour qu'elle accomplisse sa mission de garantir elle-même notre parité sur l'euro, et non la France.

Nous exhortons le Comité de Politique Monétaire de nous parler dans ses prochains communiqués (nous qui les lisons) de sa politique sur les volumes de refinancement, le niveau de réserves de change, et son objectif de reconstitution, ainsi que des explications qui les accompagnent. Les comptes rendus sur la conjoncture internationale, la croissance, le déficit budgétaire, et le taux d'inflation de l'union nous sont véritablement moins utiles et ne permettent pas de justifier clairement le statu quo sur les instruments notés. ■

DR ABDOURAHMANE SARR
(Président du CEFDEL/MRLD)

FOOT - PARIS SAINT-GERMAIN

Non, Neymar n'est pas un enfant de chœur

Pointé du doigt pour l'épisode du penalty avec Edinson Cavani lors de PSG-Lyon (2-0), Neymar a montré à la France son véritable caractère. Car l'attaquant brésilien a une forte personnalité qui l'a fait déraper plusieurs fois par le passé.



Arrivé au Paris Saint-Germain cet été avec l'étiquette de la nouvelle star de la Ligue 1, accompagnée de celle du joueur le plus cher de l'histoire du football (222 M€), Neymar (25 ans) a rapidement été placé sur un piédestal. Mais certains découvrent depuis quelques jours derrière ce sourire enjôleur la face cachée d'un joueur dont le caractère peut faire des étincelles. Il n'est pas question de remettre en cause le talent de Neymar, actuellement l'un des meilleurs joueurs au monde et qui fait passer le Paris SG dans une autre dimension, tant sportivement que financièrement. Mais, et ce n'est pas une surprise pour les suiveurs du Brésilien, l'ancien Barcelonais est capable de perdre ses nerfs, comme dimanche face à Lyon (2-0).

Quand Neymar fait virer son entraîneur

Ce fameux épisode du penalty entre Neymar et Edinson Cavani n'est pas le premier du genre. En septembre 2010, lors d'un match entre Santos et Goianiense, son entraîneur Dorival Junior avait décidé de ne pas lui faire tirer un penalty. L'Auriverde avait alors piqué une colère, insultant même son entraîneur, et de fortes tensions étaient apparues au sein du club brésilien. Résultat, elles déboucheront sur le départ du coach moins d'une semaine plus tard. A l'époque, il n'avait que 18 ans. Trois ans plus tard, il mettra son ego de côté en rejoignant le FC Barcelone. Il annoncera alors vouloir se mettre au service de Lionel Messi alors qu'il arrivait avec le statut de véritable star au Brésil. Cela ne l'empêchera pas de montrer ensuite un caractère pas toujours apprécié de tous sur les terrains. Entre chambrages et coups de colère, Neymar ne s'est pas fait que des amis en Espagne.

Des épisodes mouvementés au Barça

En avril 2016 notamment, Neymar se fait remarquer en donnant une claque à Antonio Barragán qui fêtait la victoire du FC Valence (2-1). Le ton montera dans le tunnel menant aux vestiaires et le Brésilien jettera une bouteille sur son adversaire. Une brouille avait déjà eu lieu entre les deux hommes en Coupe du Roi et l'Auriverde lui avant lancé : "Tais-toi, je gagne dix fois plus que toi" . Dans ce même match contre Valence, il avait aussi insulté son coéquipier Jordi Alba qui l'avait oublié sur une action. On se souvient aussi de sa menace après une remarque de l'adjoint de Luis Enrique, Carlos Unzué : "Si tu continues comme ça, tu vas finir comme Ronaldinho", lui avait-il lancé. "S'il reste, je pars", avait alors menacé le Brésilien dans le vestiaire. Finalement, les deux sont partis... Et avant de partir, il en vient aux mains avec Nelson Semedo durant un entraînement avant de quitter la séance en balançant sa chasuble. Encore plus récemment, le 12 septembre dernier lors de Celtic-PSG en Ligue des Champions, il a refait parler de lui après avoir chambré Anthony Ralston en lui rappelant le score. Mais le défenseur écossais l'avait aussi un peu cherché...

Neymar vient pour être La star du PSG

Oui, Neymar a un ego très fort. Et c'est souvent le lot des stars. Cristiano Ronaldo et Zlatan Ibrahimovic ne se gênent pas pour l'exposer en public, Messi a aussi des exigences même s'il sait rester plus discret devant les caméras. Cela peut diviser mais Neymar est venu à Paris pour devenir la star numéro 1 d'un club et remporter le Ballon d'Or. Et il n'a que faire du passé de Cavani au PSG, joueur avec lequel il n'affiche pas une grande complicité contrairement à Kylian Mbappé. Il pense au présent et au futur. Car la nouvelle star mondiale du PSG, c'est bien Neymar. ■

MAXIFOOT.FR

REVUE TOUT TERRAIN

TRANSFERTS

Gianni Infantino critique le système

Gianni Infantino, président de la FIFA, voudrait changer les règles du système de transferts actuel, au regard des montants dépensés cet été. "C'est notre responsabilité de mettre à mal le système des transferts dans le futur. Désormais on va voir ce qu'on peut faire. Nous avons constaté cet été une hausse significative du prix des transferts. On est passé de 3,6 milliards à 4,6 milliards d'achats, soit un milliard en une année. Alors, attention, ce n'est pas forcément négatif, car il y a une redistribution. Mais en même temps, on a vu que les agents prenaient de plus grosses commissions. Alors que les paiements de solidarité et autres compensations baissaient. C'est ce qui nous inquiète beaucoup" a notamment déclaré Gianni Infantino.

PSG

Pour les penalties, Forlan vote Cavani

La brouille entre Neymar (25 ans, 5 matchs et 4 buts en L1 cette saison) et Edinson Cavani (30 ans, 6 matchs et 7 buts en L1 cette saison) lors du penalty face à Lyon (2-0) dimanche dernier fait aussi couler beaucoup d'encre en Espagne. Interrogé par la Cadena COPE, Diego Forlan a donné son avis sur cet épisode. Et, forcément, l'Uruguayen défend son compatriote. "Si Cavani tire les penalties depuis le départ d'Ibrahimovic, il doit évidemment continuer. Cavani manque le penalty parce qu'au lieu d'être concentré, il débat pour pouvoir le tirer. Cavani doit continuer à tirer les penalties, mais cela ne m'étonnerait pas que, pour des raisons marketing et au regard de son importance dans le club, Neymar les tire désormais", a expliqué l'ancien attaquant de l'Inter Milan. Le PSG prendra-t-il une décision aussi radicale ? Pas sûr.

BARÇA

Messi, une première depuis 4 ans

Lors de la victoire du FC Barcelone contre Eibar (6-1) mardi soir, Lionel Messi (30 ans, 5 matchs et 9 buts en Liga cette saison) a inscrit un quadruplé. Le quatrième de sa carrière et le premier depuis plus de quatre ans. La dernière fois que l'Argentin avait claqué quatre buts, c'était contre Osasuna (5-1) en janvier 2013. Avec neuf réalisations en cinq journées, Messi est déjà largement en tête du classement des buteurs devant Simone Zaza (4 buts), Maximiliano Gomez et Juanmi (3 buts). La Pulga réalise son meilleur début de saison en championnat espagnol. Il fait mieux que lors de l'exercice 2011-2012 avec 8 buts en cinq journées. Suspendu en championnat depuis le début de la saison, Cristiano Ronaldo a déjà du boulot.

NICE

Sneijder a encore du boulot

Pas particulièrement en vue depuis sa signature à l'OGC Nice en août dernier, le milieu offensif Wesley Sneijder (33 ans, 2 matchs en L1 cette saison) a été freiné par une blessure à la cheville, mais pas seulement. D'après L'Equipe, le Néerlandais, qui s'est entraîné seul avec un préparateur physique durant un mois cet été, accuse encore un excédent de deux à trois kilos. Le quotidien sportif affirme ainsi que l'ancien Intériste était apte pour les matchs face à Zulte Waregem (5-1) en Ligue Europa puis Rennes (1-0) dimanche en Ligue 1, mais que c'est l'entraîneur Lucien Favre qui a choisi de se passer de lui. Une décision que l'intéressé a forcément eu un peu de mal à accepter. Pour ne rien arranger, les Aiglons ont retrouvé des couleurs avec le passage en 4-4-2 et le duo Mario Balotelli-Alassane Pléa donne entière satisfaction en pointe. Autant dire que malgré son statut, le Batave va devoir cravacher pour trouver sa place.

LIVERPOOL

Coutinho, ce que proposait le Barça

Le FC Barcelone a longtemps tenté de recruter Philippe Coutinho (25 ans, 1 match en Premier League cette saison) cet été, en vain. Déclaré intransférable par Liverpool, le milieu offensif brésilien est finalement resté à Anfield Road. Dans un entretien accordé à la télévision espagnole El Rondo TV, le président barcelonais Josep Maria Bartomeu en dit un peu plus. Comme il l'avait déjà affirmé par le passé, le patron blaugrana assure que Liverpool réclamait 200 millions d'euros pour lâcher l'ancien joueur de l'Inter Milan. Et combien proposait le Barça ? "Nous savions que nous ne pouvions pas entrer dans ce jeu. Nous avons proposé un montant inférieur à 100 millions, avec des bonus pouvant faire monter l'offre à 120", a révélé Bartomeu. Une proposition insuffisante pour faire craquer les Reds dans ce dossier.

CHELSEA

Poignet cassé pour David Luiz ?

Malgré un choc violent contre un panneau publicitaire dimanche, lors du derby face à Arsenal (0-0) en championnat, le défenseur central de Chelsea David Luiz (30 ans, 5 matchs et 1 but en Premier League cette saison) était resté sur le terrain. Finalement, le Brésilien aurait mieux fait de sortir. Pour commencer, l'ancien Parisien a été expulsé en fin de rencontre. Mais surtout, The Sun affirme que le Blue souffre d'une fracture du poignet. Si l'information se confirme, David Luiz, qui sera suspendu pour trois matchs, pourrait être absent pendant un petit moment.

BAYERN

Lewandowski commente la rumeur Real

Après avoir critiqué la politique de son club, l'attaquant du Bayern Munich, Robert Lewandowski (29 ans, 5 matchs et 6 buts en Bundesliga cette saison), a une nouvelle fois vu son nom lié au Real Madrid. Mais il s'agit de rumeurs infondées d'après le Polonais, sous contrat jusqu'en 2021, qui vient de réaffirmer son attachement au cador allemand. "J'ai vécu cette situation pendant dix ans car il y a eu des spéculations constantes à mon sujet. J'ai appris que je ne peux pas changer ce que les médias disent sur moi. Donc j'ai juste décidé d'ignorer, a lancé le buteur au magazine 11 Freunde. Il y a des joueurs qui disent : 'Je veux terminer ma carrière ici'. Puis le club leur dit : 'Merci mais nous n'avons plus besoin de toi'. Mais ce qui suit est vrai. J'ai un contrat jusqu'en 2021 au Bayern et nous nous sentons bien à Munich." Suffisant pour mettre un terme aux rumeurs ?

CHAMP. EUROPE

Espagne - 5e journée
Mardi
Valence - Malaga 5-0
Barcelone - Eibar 6-1
Hier
Ath. Bilbao - Atl. Madrid 1-2
Leganes - Girona 0-0
La Corogne - Alaves 1-0
FC Séville - Las Palmas 2-0
Real Madrid – Betis 0-1
Aujourd'hui
18h Villarreal - Espanyol
19h Celta Vigo - Getafe
20h Levante - Real Sociedad

Italie - 5e journée
Mardi
Bologne - Inter 1-1
Hier
Benevento - Rome 0-4
Milan - Spal 2-0
Atalanta - Crotone 5-1
Cagliari - Sassuolo 0-1
Genoa - Chievo 1-1
Hellas Vérone - Sampdoria 0-0
Juventus - Fiorentina 1-0
Lazio - Naples 1-4
Udinese - Torino 2-3

Allemagne - 5e journée
Mardi
M'gladbach - Stuttgart 2-0
Augsburg - Leipzig 1-0
Schalke 04 - Bayern 0-3
Wolfsburg - Bremen 1-1
Hier
FC Cologne - Francfort 0-1
Freiburg - Hannover 1-1
Hamburger - Dortmund 0-3
Hertha - Leverkusen 2-1
Mainz - Hoffenheim 2-3

Angleterre - League Cup
Mardi
Aston Villa - Middlesbrough 0-2
Bournemouth - Brighton 1-0
Brentford - Norwich 1-3
Bristol City - Stoke 2-0
Burnley - Leeds 2-2 (2-3 a.p)
Crystal Palace - Huddersfield 1-0
Leicester - Liverpool 2-0
West Ham - Bolton 3-0
Wolves - Bristol Rovers 0-0 (1-0 a.p)
Reading - Swansea 0-2
Tottenham - Barnsley 1-0
Hier
Everton - Sunderland 3-0
Arsenal - D. Rovers 1-0
Chelsea - Nottingham 5-1
West Brom. - Man. City 1-2
Man. U - Burton Albion 4-1

ÉLIMINATOIRES MONDIAL 2018 - LISTE DES LIONS CONTRE LE CAP-VERT

Sabaly, Gomis et Sakho en renfort

Le sélectionneur national Aliou Cissé a publié, hier, une liste de 26 joueurs pour le match contre le Cap-Vert comptant pour la 5e journée du groupe D des éliminatoires de la Coupe du monde 2018. Youssouf Sabaly, Alfred Gomis et Mbaye Hamady Niang sont les nouvelles recrues de la Tanière.

LOUIS GEORGES DIATTA



Aliou Cissé a encore ouvert la Tanière à de nouvelles recrues. Selon le coach, il est important de faire profiter à l'équipe nationale de toutes les qualités dont regorgent les joueurs sénégalais, "où qu'ils se trouvent". C'est dans cette logique qu'il a convoqué trois nouveaux joueurs pour le match de la 5e journée contre le Cap-Vert, comptant pour les éliminatoires de la Coupe du monde, Russie 2018. Il s'agit du portier de Spal 2013, Serie A italienne, Alfred Gomis, du défenseur des Girondins de Bordeaux, Youssouf Sabaly et de l'attaquant de Torino, Mbaye Hamady Niang. Ce dernier, qui n'en est pas à sa première convocation, est attendu par le coach pour faire profiter à l'attaque sénégalaise de son "adresse dans la surface de réparation". Malgré ses nombreuses défections, le sélectionneur national lui accorde toujours sa confiance. "C'est un joueur d'avenir avec un gros potentiel athlétique, technique, de la vitesse et de la vivacité, capable de marquer des buts. C'est un garçon qui peut jouer sur plusieurs postes offensifs", a-t-il assuré. Selon Cissé, l'ancien joueur de l'As Milan "est prêt dans sa tête" à honorer la sélection nationale.

Le sélectionneur national a souhaité tester d'autres profils en élargissant le groupe à 26 joueurs. Selon lui, il s'agit là de renforcer son effectif tout en gardant la même ossature. "On n'a pas changé de ligne directrice", a-t-il soutenu. C'est ainsi qu'il a justifié la présence de Diafra Sakho dans la liste, en plus des nouveaux venus. Il s'agit de "renforts de qualité", a-t-il dit. L'attaquant de West Ham, en Premier League anglaise, effectue son retour dans la Tanière après une longue absence. L'ex-buteur du FC Metz a beaucoup souffert de blessures répétitives. Le début du championnat semble bien parti pour lui. L'ancien pensionnaire de l'Académie Génération Foot a déjà joué 5 rencontres (85 minutes). Même s'il n'a pas encore ouvert son compteur de buts, il a déjà fait mieux que la saison écoulée, en termes de matches disputés. En 2016-2017, il n'avait pris part qu'à seulement 4 parties. Sakho vient étoffer l'attaque sénégalaise qui a montré de la fébrilité ces derniers temps (2 buts en autant de sorties).

Il faut également noter le retour du nouveau sociétaire de Caen (Ligue 1 française), Adama Mbengue. Le joueur parti de l'Académie Diambars a manqué la double confrontation contre le Burkina pour les 3e et 4e journées des éliminatoires du mondial 2018. Par contre, Mame Biram Diouf, Pape Seydou Ndiaye et Pape Amadou Touré ne figurent pas dans cette nouvelle liste.

L'équipe du Sénégal démarre son regroupement le 2 octobre prochain à Saly avant de rallier Praïa, la capitale cap-verdienne, le 5 du même mois. ■

LISTE DES 26

GARDIENS : Khadim Ndiaye (Horoya), Clément Gomis (Los Angeles Galaxy), Alfred Gomis (Spal)
DÉFENSEURS : Moussa Wagué (Eupen), Lamine Gassama (Alanyaspor), Fallou Diagne (Metz), Adama Mbengue (Caen), Saliou Ciss (Angers), Kara Mbodj (Anderlecht), Kalidou Koulibaly (Napoli), Youssouf Sabaly (Girondins de Bordeaux)
MILIEUX : Idrissa Gana Guèye (Everton), Pape Alioune Ndiaye (Galatasaray), Cheikhou Kouyaté (West Ham), Cheikh Ndoye (Birmingham), Alfred Ndiaye (Wolverhampton), Salif Sané (Hanovre), Assane Dioussé (Saint-Etienne).
ATTAQUANTS : Ismaïla Sarr (Stade Rennais), Opa Nguette (Metz), Moussa Konaté Amiens), Sadio Mané (Liverpool), Moussa Sow (Al Ahly), Keïta Diao Baldé (Monaco), Diafra Sakho (West Ham), Mbaye Hamady Niang (Torino)

Mbaye Niang, l'invité surprise

L'attaquant du Football club de Torino, Mbaye Niang, a finalement décidé de porter le maillot sénégalais après plusieurs volte-face. L'annonce a été faite, hier, par l'entraineur de l'équipe nationale de football Aliou Cissé, lors de la publication de la liste des 26 joueurs devant prendre part à la rencontre Cap-Vert - Sénégal, comptant pour la cinquième journée des éliminatoires du Mondial, Russie 2018.

OUMAR BAYO BA

Mbaye Niang est l'invité surprise de la liste publiée hier par le sélectionneur national Aliou Cissé, pour le match Cap-Vert - Sénégal, prévu le 7 octobre 2017, à Praia. Le sociétaire du Football club de Torino (première division italienne) a choisi finalement le maillot sénégalais après plusieurs hésitations, entre 2011 et 2016. Le binational lorgnait pendant cette période l'équipe française alors que le Sénégal multipliait les appels. Sa décision de rejoindre la sélection de son pays d'origine semble alors être un choix par défaut, compte tenu des nombreuses fois où il a éconduit les entraîneurs nationaux. Le jeune Mbaye était en perte de popularité dans son club, l'AC Milan, en Serie A italienne. Ce dernier avait d'ailleurs décidé de le prêter au FC Torino. Sa carrière tardant à se relancer, ses chances d'intégrer les Bleus se sont effritées depuis quelque temps.

Sa nouvelle convocation a provoqué l'ire de beaucoup de supporters sénégalais. Certains d'entre eux ont exprimé du coup leur amertume sur les réseaux sociaux. Mais Aliou Cissé n'en a cure. Pour lui, ce qui est important, c'est la valeur ajoutée que l'attaquant peut apporter dans son groupe. "Les aspects extra-sportifs, je ne les gère pas. Mbaye est un joueur que tout sélectionneur aimerait avoir dans son effectif", souligne-t-il.

Le successeur d'Alain Giresse loue également les qualités de l'ancien sociétaire de Montpellier pour légitimer son entrée dans la Tanière. "C'est un garçon talentueux qui a de l'avenir. Il a aussi des potentiels techniques, athlétiques, de la vitesse et de la vivacité. C'est un joueur capable de marquer des buts, de jouer sur plusieurs postes offensives, excentré gauche, droite et attaquant de pointe. Il peut évoluer en dessous de l'attaque", ajoute l'ancien capitaine des Lions.

Niang, la volte-face

En 2011, Mbaye Niang avait certes répondu à une convocation de l'équipe nationale des Espoirs du Sénégal (les joueurs âgés de moins de 23 ans) mais il n'avait pas pu jouer contre la Tunisie, à Tunis, en éliminatoires des Jeux Olympiques de Londres 2012, à cause d'un problème administratif. Un an plus tard, l'attaquant du Torino opte pour les Bleuets. Mais il sera suspendu de sélections nationales de France jusqu'au 31 décembre 2013 après la virée nocturne avec les Espoirs en octobre 2012.

En acceptant d'honorer maintenant la convocation en sélection, Mbaye Niang revient donc sur la déclaration qu'il avait faite en 2016. Il avait soutenu dans un média italien qu'il n'avait pas l'ambition de jouer pour l'équipe sénégalaise. "Je



n'ai jamais songé à jouer pour le Sénégal. Je me sens français et ma place est avec l'Equipe de France ! J'espère même que Didier Deschamps fera appel à moi prochainement. On a discuté et je sais qu'il m'observe régulièrement et il attend de voir si j'ai vraiment évolué", confiait-il. Il avait fait cette sortie après sa convocation par Alain Giresse, lors d'un match amical contre la Zambie, le 14 août 2016. ■

DÉBATS AUTOUR DE L'ÉQUIPE NATIONALE

Aliou Cissé appelle à la "solidarité"

Lors de la publication de la liste des 26 joueurs pour le match de la 5e journée des éliminatoires du Mondial 2018 contre le Cap-Vert, Aliou Cissé a invité tout le monde à se mettre ensemble pour la qualification.

L. G. DIATTA

Au lendemain du match nul (2-2) contre le Burkina (5e j), le bruit sur une éventuelle menace du Chef de l'Etat à l'endroit du sélectionneur national et de la Fédération sénégalaise de football (FSF) courait dans les médias. Interpellé sur le sujet, Aliou Cissé a tout simplement botté en touche. "J'ai rencontré le président de la Fédération et les membres du comité exécutif. Les choses qui ont été dites le lendemain sont diamétralement opposées avec ce dont on a parlé", a soutenu l'ancien capitaine des Lions.

Quid de la sortie du ministre des Sports, qui a déclaré que "le Sénégal n'a pas le droit de rater cette qualification", suite à la décision de la Fifa de faire rejouer le match contre l'Afrique du Sud. Réponse du coach des Lions : "Matar Ba est dans son rôle. Il est juste dans sa position de ministre des Sports qui a envie que l'équipe aille de l'avant, qu'elle gagne." Pour lui, par rapport à la situation du moment, "où on devrait être plus solidaires", il voudrait que le chef du département des Sports "soit beaucoup plus" avec eux. "Il faut qu'on soit tous solidaires pour arriver à cette qualification", a invité l'entraîneur du Sénégal.

A en croire Aliou Cissé, l'envie de qualification est le vœu le mieux partagé. "Aujourd'hui, tous les Sénégalais, moi en premier, le ministre, le président de la République, ont envie d'aller à cette Coupe du monde. On veut tous y aller parce qu'on sait que ça peut changer la vie de notre équipe nationale et de nos concitoyens."

"Je suis fier du travail de mon staff"

Les nuls concédés lors de la double confrontation contre le Burkina (0-0 et 2-2) ont suscité le débat, dont le renforcement du staff technique. Mais l'entraîneur national se veut clair. "J'ai un staff et je suis content de lui, fier du travail qu'il réalise et des résultats." Aliou Cissé a défendu ses collaborateurs jusqu'à la dernière énergie. Pour lui, "on ne peut pas dire qu'un staff ne fait pas correctement son travail" lorsqu'en une vingtaine de sorties, l'équipe "ne perd que 2 matches, marque une trentaine de buts et n'en encaisse que 11".

Toutefois, l'ancien joueur de Birmingham City estime que l'équipe nationale est "l'affaire de tous". "Je suis un entraîneur ouvert. Pour donner ses idées, on n'a pas besoin d'être sous l'anonymat dans les journaux. Mon bureau est là, tout technicien qui a envie d'échanger est le bienvenu." Il estime que tout le monde a son mot à dire concernant la sélection nationale. "C'est un plus pour moi", reconnaît-il. "Toutefois, précise-t-il, j'ai des idées que j'ai envie de mettre en place. Si demain, le staff doit être renforcé, ça ne sera pas que de mon ressort. Il y a des dirigeants, on va s'asseoir et discuter". Le coach Cissé compte donc mener la barque selon sa vision et pas autrement. ■